JEUDI 16 NOVEMBRE 1916 (Edition P. L. M.) N° 721 — DIX CENTIMES LE NUMÉRO — (AUJOURD'HUI QUATRE PAGES) — 62me ANNEE. — N° 313

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Mensuel, fr. 1.75, prenant cours le 1er de chaque mois.
Trimestriel, fr. 5.25, prenant cours le 1er janv., 1er avril, 1er juillet et 1er octobre
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur : FLORENT DELMOTTE

Rédacteur en chef : CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction : 45, Rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces 4e page, la petite ligne, fr.		0.50
Réclames 4e page, la ligne		1.00
Faits divers	»	2.00
Echos et Nouvelles	»	3.00
Nécrologie	»	5.00
Judiciaires	»	0.60

Communiqués

ALLEMAND

Berlin, 15 novembre 1916. (Officiel de ce midi.)

Théâtre de la guerre à l'ouest

Groupe d'armée du prince-héritier Rupprecht de Bavière :

La bataille au nord de la Somme continue. Le 14 novembre, par la lutte continuelle depuis le matin jusqu'à la nuit, rentre également dans la série des grands jours de combat. Espérant de pouvoir étendre leur succès du début, les Anglais ont attaqué de nouveau avec des masses nombreuses au nord de l'Ancre et à plusieurs reprises entre Le Sars et Gueudécourt. Il est vrai qu'ils réussirent à s'emparer du village de Beaucourt, mais sur tous les autres points des fronts d'attaque plus ou moins larges, la violence de leur assaut s'est écroulée avec de nombreuses pertes devant nos positions. Se sont particulièrement distingués dans la défense contre l'assaut ennemi, le régiment de Magdebourg n. 66 et le régiment d'infanterie badois n. 169, ainsi que les régiments de la quatrième division de l'infanterie de la garde. L'intervention de grands contingents français a eu pour but le gain du bois de Saint-Pierre-Vaast. Les attaques n'ont pas obtenu le moindre succès; elles se sont terminées par une défaite sanglante.

Théâtre de la guerre à l'Est

Front du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière :

Sur la rive orientale de la Narajowka, de furieuses attaques russes ont été prononcées contre les positions que nous avons conquises récemment à l'ouest de Folw. Krasnolesie, qui toutes, en un endroit par une contre-poussée, ont été rejetées.

Front du colonel-général de la cavalerie archiduc Charles :

Au front oriental de Transylvanie, n'a régné qu'une activité combattive minime. Dans les combats de forêts et de montagnes, accompagnés de succès pour nous, le long des routes conduisant dans la Valachie, les Roumains ont perdu hier en prisonniers 23 officiers et 1,800 soldats, en butin 4 canons et plusieurs mitrailleuses.

Théâtre de la guerre aux Balkans

Groupe d'armée du feldmaréchal-général von Mackensen :

Pas de modification dans la situation. La forteresse de Bucarest a été bombardée par des aviateurs.

Front de Macédoine :

Les troupes bulgares, parmi lesquelles le régiment balkanski de Sa Majesté l'Empereur, ont tenu tête avec ténacité aux violentes attaques françaises dans la plaine de Monastir. Dans la boucle de la Czerna, l'adversaire est parvenu à prendre quelques hauteurs. Afin d'éviter une opération de flanc contre les positions de la vallée, notre défense y a été portée plus en arrière.

Berlin, 14 novembre. — Le 13 novembre, un de nos avions de marine lança des bombes sur l'aérodrome et les hangars de Saint-Pol, près de Dunkerque. On put apercevoir des projectiles qui atteignirent une usine et plusieurs autres bâtiments. L'avion est revenu non endommagé.

AUTRICHIEN

Vienne. 15 novembre 1916. (Communiqué officiel d'hier à midi.)

Front de l'Est

Front des armées du feldmaréchal-général von Mackensen :

Près de Giurgiu, nos monitors du Danube ont, en dépit d'une résistance ennemie des plus vigoureuses, capturé sept remorqueurs, dont plusieurs étaient chargés.

Front des armées du général de la cavalerie archiduc Charles :

Près d'Orsova, nous avons complètement chassé l'ennemi de la rive droite de la Czerna. Dans le nord de la Valachie, les combats continuent à notre avantage. Au cours de ces deux jours derniers, nous avons, dans cette région, amené 1,600 prisonniers, 9 mitrailleuses et 1 canon. Aux abords du défilé d'Oitoz, les Roumains ont continué leurs attaques. Dans le secteur de Tœlgyes, les Russes ont été obligés d'abandonner plusieurs hauteurs à l'ouest de la frontière. Au nord de Jakobeny, une poussée russe a échoué.

Front des armées du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière :

Rien de nouveau.

Fronts italien et du Sud-Est

Pas d'événements d'importance.

Sur mer

Dans la nuit du 13 au 14 novembre, une de nos escadrilles d'hydroplanes a, avec un succès des plus marqués, lancé des bombes explosives et incendiaires sur certains objectifs militaires de Doberdo et sur la station des avions de la défense à Beligna. Plusieurs hangars ont été atteints en plein et un grand incendie a éclaté. En dépit du feu violent auquel ils furent exposés, tous nos appareils sont rentrés indemnes.

BULGARE

Sofia, 15 novembre. (Communiqué officiel du 14 novembre).

Front en Macédoine :

Au sud de Malik, nos détachements avancés ont attaqué de faibes détachements français et les ont rejetés vers Koritza, entre le lac de Prespa et la ligne ferrée Bitolia (Monastir)-Lerin. Vif feu d'artillerie. Au front de Kenali-Polog, toutes les attaques ennemies ont échoué sous de grosses pertes. L'ennemi a renouvelé ses attaques dans la nuit du 13 au 14 courant ; il a été de nouveau repoussé. Dans la vallée du Wardar, au pied de la Belasitza Planina et dans la vallée de la Struma, faible canonnade. En quelques endroits, combats entre patrouilles.

Front en Roumanie :

Des monitors austro-hongrois, appuyés par les batteries de la côte de Gidrain, ont ramené sept remorqueurs, dont cinq chargés.

Dans la Dobroudja, des détachements avancés ennemis se sont approchés de nos positions. Pas d'événement d'importance.

TURC

Constantinople, 15 novembre. (Communiqué officiel du 14 novembre).

Pas d'événements particuliers sur tous les fronts.

FRANÇAIS

Paris, 14 novembre. (Communiqué de 3 h. p. m.) — Au sud de la Somme, la lutte d'artillerie a été assez vive pendant la nuit dans la région de Pressoire. En Champagne, un fort détachement ennemi qui tentait d'aborder nos lignes après un violent bombardement, a été aisément repoussé par nos feux à l'ouest d'Aubérive. Nuit calme sur le restant du front.

Paris, 14 novembre. (Communiqué de 11 h. p. m.) — Au sud de la Somme, pendant la journée, l'artillerie ennemie, énergiquement contre-battue par la nôtre, a bombardé avec violence la région de Pressoire et le secteur Biaches-Maisonnette. En Argonne, nous avons occupé, au Four-de-Paris, un entonnoir provoqué par l'explosion d'une mine ennemie. Sur le front de Verdun, canonnade intermittente plus active dans les régions de Douaumont et de Vaux. Journée calme partout ailleurs.

Paris, 14 novembre. — Armée d'Orient : La journée du 13 novembre n'a été marquée par aucune action d'infanterie. La lutte d'artillerie s'est maintenue très vive de la Czerna au lac Prespa.

ANGLAIS

Londres, 14 novembre. — Nous avons attaqué les positions allemandes des deux côtés de l'Ancre, et avons fait un nombre considérable de prisonniers. Nous avons opéré avec succès une contre-attaque sur les tranchées ennemies vis-à-vis de Ronsart. Au sud-est d'Armentières, nous avons pénétré dans les tranchées ennemies. L'attaque de ce matin, des deux côtés de l'Ancre, a réussi et a traversé les lignes défensives allemandes sur un front de près de cinq milles. Les villages fortement retranchés de Saint-Pierre et de Dion sont tombés en nos mains. L'attaque fut prononcée avant le lever du jour par un épais brouillard. L'ennemi a subi de grandes pertes ; plus de 3,300 prisonniers ont déjà été comptés, d'autres sont amenés. Le combat continue.

Le front conquis au nord de l'Ancre est le front de défense primitif des Allemands. Leurs tranchées étaient particulièrement fortes.

ITALIEN

Rome, 14 novembre — Aux fronts du Trentin et de la Carniole, action d'artillerie. Dans la vallée de Terragnolo, le mouvement intense ennemi a continué ; il a été dérangé par notre feu.

Au front des Alpes Juliennes, pas d'événement important.

Le 11 novembre, au soir, une escadrille aérienne ennemie a jeté des bombes sur Padoue. Une maison a été atteinte, où se trouvaient nombre de femmes et d'enfants, dont la plupart furent tués. Le nombre des victimes actuellement connu s'élève à 60. Des avions ennemis ont opéré hier ; plusieurs localités ont été le théâtre de leur activité. Pas de victime, pas de dégât.

RUSSE

Pétrograd, 14 novembre. — Le 12 novembre, le vaillant commandant de brigade général-major Remezow, a été tué par un projectile à explosif, au cours d'une inspection des positions dans la région de Harbuzow-Hukalowze (au sud de Brody). Sur la Narajowka, dans la région de Lipnitza-Dolna et de Swiestelniki, notre artillerie a canonné les tranchées ennemies. L'adversaire a riposté par le feu des bombardiers et des lanceurs de mines. Le combat continue. Sur la Bistritza, nos éclaireurs ont exécuté une reconnaissance réussie dans le village de Bohorodczany. Après avoir renversé deux lignes d'obstacles en fil barbelé, ils se sont heurtés à un poste ennemi, faisant à cette occasion plusieurs prisonniers.

Dans les Carpathes boisées, des attaques ont été rejetées par nos troupes au sud-ouest de Dzembornia. L'ennemi a subi de lourdes pertes.

Au sud de Dorna-Watra, combats acharnés dans la région d'Hollo et de Tœlgyes.

ROUMAIN

Bucarest, 14 novembre. — Aux fronts nord et nord-ouest, sur la frontière occidentale de la Moldavie jusqu'à Predelus, rien de nouveau. Dans la vallée de Prahova, canonnade, surtout dans le secteur à l'ouest de la rivière. Nous avons rejeté deux attaques ennemies sur la vallée de Werbuliu (au nord-ouest de Busteni). Dans la région de Dragoslavele, le combat a continué pendant toute la journée. Dans la vallée de l'Olt, nous avons rejeté sur la rive gauche de la rivière, toutes les attaques ennemies. Nous avons maintenu nos positions. Sur la rive droite de l'Olt, nous avons cédé sous la pression de l'ennemi, un peu de terrain au sud de la ligne Rigloul-Sarracinesti. Dans la vallée de Jiu, la pression ennemie continue intense. A Orsova et sur la rive méridionale de la Czerna, vifs combats.

Au front méridional, rien de nouveau.

ETRANGER

AMERIQUE

PROJETS CANADIENS

Le « Financial News » annonce qu'il se développe un mouvement assez considérable au Canada pour incorporer les îles Bermudes et les possessions anglaises des Indes occidentales au Canada. Quelques enthousiastes veulent même appliquer également cette mesure à l'Honduras anglais, à la Guyane anglaise et même aux îles Falkland. On parle beaucoup aussi d'une annexion de Terre-Neuve au Canada, bien que ce projet ait trouvé peu de partisans à Terre-Neuve même ; il est possible cependant que les difficultés matérielles et financières avec lesquelles Terre-Neuve doit lutter, rendent le pays plus accommodant. Durant ces derniers mois, l'immigration américaine au Canada, a atteint le double de ce qu'elle était en 1915 ; chaque semaine, 4 à 500 fermiers aisés quittent les Etats-Unis pour s'établir au Canada.

CRISE MINISTERIELLE AU CANADA

On mande de via Poldu que le président du Conseil canadien, Sir Maximilien Borden, a accepté la démission du ministre de la Guerre, le général Sam Hughes. On rapproche cette démission des divergences de vues qui se sont produites entre M. Hughes et d'autres autorités, au sujet du remplacement du fusil des troupes canadiennes ; le conflit aurait surgi lorsqu'on discuta quel fusil répondrait le mieux aux exigences militaires.

ARRESTATION D'UN ESPION

Washington, 13 novembre. — Sur plainte portée par l'ambassade d'Allemagne, on vient d'arrêter un espion international, Karl Graves, qui avait fait une tentative de chantage auprès de la comtesse Bernstorff.

LA POLITIQUE DE M. WILSON

New-York, 13 novembre. — Commentant l'élection de M. Wilson, le « New-York World » (démocrate) écrit que cette élection montre que le peuple américain fait preuve d'intuition politique. Il a élu M. Wilson parce que c'est l'homme le mieux désigné pour faire face à la situation actuelle. Cela ne signifie pas toutefois que le pays appuiera toutes les mesures qu'il croira devoir prendre.

La « New-York Evening Post », autre journal démocrate, demande que M. Wilson renforce son Cabinet ainsi que la représentation diplomatique américaine dans certains petits Etats neutres. Ce désir est également exprimé souvent par les républicains et les indépendants. M. Wilson retourne cette semaine à Washington, où il se trouvera immédiatement en présence d'une question épineuse à propos du Mexique. Villa a mis en scène un mouvement révolutionnaire d'apparence grave. D'après les dernières données, la Chambre des Représentants aura une légère majorité républicaine.

LA SITUATION AU MEXIQUE

On mande de Washington aux journaux new-yorkais que Carranza exige avec insistance le retrait des forces américaines, du territoire mexicain. Dans le cas où il ne serait pas donné immédiatement suite à cette demande, les délégués mexicains qui se trouvent actuellement à Washington en vue d'arriver à un accord entre les deux Etats, ont reçu l'ordre de quitter sur-le-champ la capitale des Etats-Unis. La situation s'est empirée par les nouveaux troubles qui se sont produits aux Mexique, où ils mettent en danger la vie de citoyens américains et les propriétés européennes. Villa aurait essayé de faire assassiner par des bandits à sa solde le général commandant les troupes américaines. Carranza a déclaré qu'il avait accordé au gouvernement américain la latitude de retirer ses troupes après la fin des élections ; celles-ci étant terminées, l'honneur et l'intégrité de son territoire exigeraient, d'après lui, une attitude plus énergique contre les intrus.

Le « New-York Herald » apprend encore d'El Paso que le général Zapata, qui se trouve à la tête de 25.000 hommes, s'est uni au chef de rebelles Robles, qui dispose de 12,000 hommes, et à Félix Diaz, qui dispose de 6,000 hommes, et marche contre la ville de Mexico. Carranza, ainsi que le général Obregon, se sont enfuis à Queretaro. La ville de Chihouahoua a été prise d'assaut par Villa, après que ses troupes eussent attiré celles de Carranza dans un guet-apens près de la ville et les eussent complètement défaites. La garnison carranziste qui se tenait dans les environs de Chihouahoua a rejoint les troupes de Villa ; les étrangers ont pris la fuite. La terreur règne à Chihouahoua, la population souffre de la faim. Diaz, qui a occupé Rincon Antonia, menace actuellement la ville de Geronimo, située au croisement du chemin de fer de l'Etat mexicain et de la ligne pan-américaine.

RENFORCEMENT DE LA FLOTTE CHILIENNE

D'après l'Agenzia Americana de Milan, la Commission de la flotte chilienne a proposé au gouvernement de commander en Europe, après la guerre, deux dreadnoughts, 15 sous-marins et plusieurs torpilleurs.

ANGLETERRE

AU PARLEMENT

Le « Daily News » annonce que le gouvernement s'est déclaré d'accord pour permettre la discussion de la motion suivante, déposée par M. Hewins au nom de la Commission d'affaires nationaliste : La Chambre estime qu'il est du devoir du gouvernement de prendre des mesures complémentaires pour augmenter et maintenir à un chiffre rationnel l'approvisionnement en vivres de la population, afin d'éviter que la disette et une formidable hausse des prix ne résultent de la prolongation de la guerre.

Le journal ajoute que le gouvernement a autorisé cette discussion afin d'être à même de faire plusieurs déclarations importantes au sujet de la question du ravitaillement. On sait que le ministre du Commerce nourrit des craintes au sujet de la navigation ; comme il n'ignore rien de cette question, qui pourrait bien être en rapport avec la guerre sous-marine allemande, il se pourrait qu'il fît à la Chambre des communications concernant les stocks existant dans le pays. Toute la question est dominée par la rareté du tonnage. Il se pourrait également que le ministre conseillât à la population d'observer la plus grande économie pour les principaux vivres.

AUTRICHE

AUDIENCE IMPERIALE

Vienne, 13 novembre. — Le baron Burian, ministre des Affaires étrangères, a été reçu par l'empereur. L'audience a duré une heure.

FRANCE

TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR

Paris, 14 novembre. — Le lieutenant-aviateur Defels est tombé au cours de son huitième combat aérien.

L'HEURE DU COUVRE-FEU A PARIS

Le correspondant parisien des « Nouvelles de Bâle », mande à son journal que le monde du commerce dans la capitale française critique l'arrêté interdisant d'éclairer les étalages après 6 heures du soir, tandis que la fermeture des cafés et restaurants à 9 h. 1/2 rencontre l'approbation générale.

HOLLANDE

UNE GREVE DE DOCKERS A ROTTERDAM

On mande de La Haye qu'une grève des débardeurs a éclaté au Rotterdamsche Lloyd.

LE NOUVEAU MINISTRE D'ALLEMAGNE A LA HAYE

De La Haye : La reine-mère a reçu mardi en audience le nouveau ministre d'Allemagne, le Dr Roser.

ITALIE

LA CHAMBRE ITALIENNE

Le « Corriere della Sera » annonce que, pour diverses raisons, la Chambre italienne se réunira à nouveau le 5 décembre.

RUSSIE

L'ETAT ET LES GISEMENTS PETROLIFERES

On télégraphie de Pétrograd : La majorité des membres du Cabinet viennent d'approuver le projet établi par le ministère du Commerce et de l'Industrie, tendant à organiser l'exploitation par l'Etat des gisements de pétrole. Ce projet a rencontré une sérieuse opposition de la part de M. Bark, ministre des Finances.

M. Bark a soutenu que la construction d'usines par l'Etat, pendant la période de guerre, était inopportune en raison du renchérissement de toutes les matières premières. Il a exposé que cette construction serait trop onéreuse pour le Trésor et rendrait difficile une exploitation rémunératrice.

Dépêches diverses

UN SERGENT BELGE ASSASSINÉ

On a découvert à Sainte-Adresse, dans les baraquements de l'Intendance belge situés à La Hève, le cadavre du premier sergent belge Cagnaux, 60 ans. Ce sous-officier, dit le « Matin », a été assassiné dans son lit, à coups de tisonnier. Des premières constatations du Parquet, il semble résulter qu'il y a eu préméditation. Le mobile exact du crime n'est pas encore déterminé. Le sergent Cagnaux, trop âgé pour combattre, était chargé de la surveillance des ateliers de réparations des automobiles. Sa famille est réfugiée au Mans et son fils est affecté au camp belge de Dieppe.

EMOUVANT COMBAT AERIEN

Londres, 14 novembre. — Jeudi, entre 9 et 10 heures du matin, se déroula dans les environs de Vaulx-Vraucourt, au nord-ouest de Bapaume, que des avions anglais survolaient dans le but de bombarder cette région, un impressionnant combat aérien auquel ne participèrent pas moins de 70 avions.

Avant d'avoir atteint Vaulx-Vraucourt, les Anglais rencontrèrent de 30 à 40 avions ennemis. Les Anglais passèrent immédiatement à l'attaque. Quelques aviateurs, qui volaient plus haut que les Allemands, descendirent net, aussi rapidement qu'ils le pouvaient, pour prendre part au combat. Celui-ci se déroula à une hauteur de 5,000 pieds et dura environ 20 minutes. Ce fut une mêlée effroyable. L'atmosphère était emplie du vacarme assourdissant des moteurs et du crépitement ininterrompu des mitrailleuses. Un vent violent fit dévier les appareils au delà des lignes allemandes, où quatre avions anglais furent forcés d'atterrir. Un aviateur allemand fut touché au cœur. Les autres pertes ne sont pas encore connues. Les Anglais eurent deux aviateurs blessés.

Les Aviateurs belges atterris en Hollande

PERDUS DANS LE BROUILLARD

Les aviateurs belges dont nous avons annoncé avant-hier l'atterrissage sur la plage de Ter Heide, en Hollande, sont les lieutenants Vertongen et Jonas.

Le lieutenant Vertongen a déclaré qu'il portait des télégrammes et des informations du Havre en Angleterre et vice-versa. Les aviateurs étaient partis de Folkestone vendredi à 3 heures p. m., en destination du Havre. Dès qu'ils se trouvèrent en mer, ils furent pris par le brouillard, qui devint si intense que les aviateurs ne purent plus s'orienter. Ils volaient à une altitude de 1,500 mètres, lorsque, à 6 heures, ne sachant où ils se trouvaient, ils décidèrent de descendre. Après avoir traversé la couche de brouillard, ils s'aperçurent qu'ils survolaient la mer. Ils remarquèrent comme deux taches sur l'eau et descendirent, croyant avoir affaire à un navire, qui les recueillerait. Mais ils s'aperçurent bientôt que les deux taches en question étaient deux sous-marins ! Ils reprirent donc immédiatement de la hauteur, car ils n'étaient pas armés, n'ayant même pas un revolver en poche. Après avoir continué leur route, ils aperçurent enfin la terre ferme. Le lieutenant Vertongen comprit que c'était la côte hollandaise, car la côte belge il la connaissait très bien, tandis que la côte française est très escarpée.

Les aviateurs firent donc un atterrissage forcé, leurs réservoirs ne contenant plus que 4 à 5 litres d'essence.

Ainsi que nous l'avons relaté dans notre première dépêche, l'appareil a été placé sous la surveillance militaire hollandaise. Les deux officiers, qui se trouvent actuellement à La Haye, ont donné leur parole — d'officier belge — qu'ils ne tenteraient pas de s'évader jusqu'à demain vendredi à midi. Une enquête est ouverte sur le point de savoir s'ils seront ou non internés. Les deux officiers sont décorés de plusieurs ordres, entre autres l'Ordre de Léopold. Le lieutenant Vertongen paraît être un des meilleurs aviateurs belges, qui a déjà rendu de précieux services à l'armée.

AUX BALKANS

GRECE

Dans le Dodécanèse

Vienne, 15 novembre. — La « Neue Freie Press » apprend directement de Rome que dans le Dodécanèse, est né un fort mouvement, appuyé par Venizelos, qui a pour but de délivrer ces îles des Italiens. Le commandant de la garnison des îles est arrivé à Rome.

Les revendications des Alliés

On mande d'Athènes au « Morning Post » :

— Les exigences des Alliés ont pour objet : 1. La cession de canons de montagne grecs et de fusils Mannlicher, avec les cartouches nécessaires à leur utilisation ; 2. La cession du chemin de fer de Larissa.

Les Alliés ont fait remarquer au gouvernement grec que la Grèce officielle s'étant malgré tout décidée à rester neutre, ce matériel est sans utilité pour le pays, notamment depuis que les troupes de l'Entente ont occupé Ekaterini, empêchant ainsi les troupes de Salonique de menacer la sécurité du gouvernement d'Athènes. Par contre, ces armes et ces munitions auraient une utilité toute particulière pour la partie belliqueuse du peuple grec, qui se tourne contre la Bulgarie.

Jusqu'à présent, le gouvernement a opposé un refus formel à ces exigences et il est douteux que l'affaire s'arrange à l'amiable. Le gouvernement grec se retranche derrière l'affirmation qu'une cession de matériel de guerre, dirigé contre un groupe de belligérants serait inconciliable avec la neutralité, et que pareil fait serait considéré par ce groupe comme étant une déclaration de guerre. »

La flotte grecque et les Alliés

On mande d'Athènes aux journaux suisses que des équipages français ont conduit les sous-marins grecs à Salonique, et ont hissé le pavillon français à bord.

Le ministre de la Marine grec a formé une commission d'officiers grecs, qui ouvriront une enquête à propos du torpillage de l' « Angeliki ».

ROUMANIE

L'industrie pétrolifère

Christiania, 13 novembre. — Quarante fonctionnaires de la Standard Oil Cy, qui exploite les puits à pétrole de Roumanie, ont passé Christiania au cours de leur voyage de Roumanie en Amérique. Ils ont déclaré que l'exploitation des puits est totalement arrêtée depuis le début de la guerre. Les employés de la compagnie sont presque tous retournés en Amérique ; quelques-uns seulement restent en Roumanie pour surveiller les installations pétrolifères. Le voyage de Roumanie en Amérique dure un mois.

Extension du service militaire

Bucarest, 14 novembre. — Le gouvernement roumain a étendu jusqu'à 50 ans la limite d'âge de ses soldats.

Le Tsar est arrivé à Kiew.

Les environs de Prahova ont été évacués ; les grandes réserves de pétrole qui s'y trouvaient ont été transportées vers l'intérieur du pays.

LE SALPETRE

L'industrie chilienne du salpêtre a, c'est entendu, trouvé une compensation pour la perte de ses fournitures aux puissances centrales, dans la vente à des pays de l'Entente et neutres, où le salpêtre sert à la manufacture d'explosifs ; elle a néanmoins besoin, comme auparavant, de l'appui du gouvernement.

La loi qui accorde des avances aux usines sur leurs stocks a été prolongée. Pour les stocks emmagasinés aux usines, l'avance atteint 3 pesos, et pour ceux qui sont au port, 4 pesos au quintal. Les avances sont accordées jusqu'à 15 millions de quintaux, sous cette condition que les usines en question s'engagent à continuer leur exploitation dans des proportions normales. En septembre, l'exportation vers l'Europe a comporté au total 214,500 tonnes, contre 79,000 tonnes en septembre 1915, tandis que les arrivages se sont élevés à 91,000 tonnes (56,000).

La demande, depuis, a de nouveau baissé, parce que la consommation pour l'agriculture est restée en-dessous des espérances, à cause des prix extraordinairement élevés, tandis que dans la manufacture des munitions des divers pays, les prix ne jouent aucun rôle. Sur les marchés anglais, le disponible est invariablement ferme, le salpêtre ordinaire est à liv. st. 18/5 et le raffiné à liv. st. 18/10 jusqu'à liv. st. 18/15 la tonne fob Londres.

SUR MER

— Christiania, 14 novembre. — Le vapeur « Cama » (1,794 tonnes), de Tönsberg, fut coulé samedi. Un télégramme de Bilbao au ministère des Affaires étrangères annonce que l'équipage a été sauvé.

— Berlin, 14 novembre. — Le vapeur italien « Umdros », appartenant jadis à la ligne allemande du Levant, et le voilier italien « Giovanni Anteri Beretta », 332 tonnes, ont été coulés.

EN MARGE

PAS DE CHANCE !

Pour la troisième fois depuis un peu plus de vingt ans, le public, le grand public, celui qui s'intéressant uniquement aux réputations toutes faites, ne perd pas son temps à chercher des perles dans le fumier, s'occupe d'un poète d'une valeur incontestable qui fut en même temps un satiriste à la plume terriblement acérée : Oscar Wilde.

Ecrivain de race, très personnel, trop personnel peut-être pour être, je ne dirai pas goûté, mais simplement compris des masses, auxquelles d'ailleurs il ne s'intéressait que d'une façon très relative, il avait, avec un talent, une verve et une puissance de verbalisme qui par certain côté rappelait la manière de Juvénal, flageller certaines « citoyennes » trop aisément admises, disait-il, dans la société londonienne. Ses allusions étaient transparentes ; ses portraits, m'a-t-on affirmé, étaient d'un ressemblant à faire crier, non pas d'admiration, ses modèles.

Ce premier succès de librairie lui valut quelques ennemis, comme bien vous le pensez, et comme les gens du monde, plus vindicatifs que les poètes, n'ont pas comme ceux-ci la ressource de recourir à la plume, cette animosité se traduisit un jour par un procès scandaleux dont certains de mes lecteurs se souviendront sans doute, mais dont je ne préciserai pas la matière pour les autres.

Oscar Wilde fut condamné ; pendant des années, il connut cet isolement de la prison, qui fait rentrer les âmes en elles-mêmes.

Et comme le Pauvre Lélian écrivit dans la prison de Mons « Sagesse », Oscar Wilde écrivit dans la prison de Londres son « De Profundis », qui est un petit chef-d'œuvre.

Mais je dois dire que, plus que ses écrits, sa condamnation fit connaître le nom du poète à la foule.

La seconde fois que Wilde eut les honneurs de la grande foule, ce fut quand il mourut.

Enfin, après quelques années, à propos de sa succession littéraire, voici que de nouveau on s'en occupe ; mais c'est pour nous apprendre qu'une grande partie de ses manuscrits non édités avaient été dispersés, détournés, volés lors de son procès.

Des pages étincelantes — peut-être — connurent ainsi la boue du ruisseau ou la poussière des dossiers juridiques.

Peut-être aussi, à l'époque de la Noël, servirent-ils à envelopper quelques portions de « mince-meat », dont se régalèrent les « blackguards » de Whitechapel.

Dites-moi, le titre de cette chronique est-il suffisamment justifié?

V. G.

L'Exode des Chômeurs

Le correspondant berlinois du « New-York Times » a interviewé S. Exc. le baron von Bissing, gouverneur général en Belgique. En commentaire de cette interview, la « Gazette de l'Allemagne du Nord » publie un long article. Il a trait à une question qui préoccupe au plus haut point en ce moment tous les Belges, et pour cette raison sera lu par tous avec intérêt.

— Par suite de l'étranglement économique de la Belgique, dont l'Angleterre se charge sans aucun égard pour celle-ci, plus d'un million de Belges appauvris, hommes, femmes et enfants, voient aujourd'hui leur existence dépendre de la bienfaisance publique. En supprimant l'importation des matières et en interdisant l'exportation des produits finis, l'Angleterre a condamné près de 500,000 ouvriers belges à un état chronique d'inactivité qui les démoralise. Eux et leurs familles sont aujourd'hui à la charge des communes. Pour mettre fin à cet état de choses devenu de jour en jour plus intolérable et aussi nuisible pour l'ensemble du peuple belge que pour les individus, j'ai tout d'abord pris des arrêtés ayant pour but soit d'amener les ouvriers belges désœuvrés à se rendre volontairement en Allemagne, soit d'y faire transporter ceux qui, d'instinct, ont peur de travailler et qui refusent d'accomplir contre de bons salaires un travail adéquat à leurs capacités. »

Telle est la thèse que le général-colonel baron von Bissing, gouverneur général en Belgique, a formulée lundi au cours d'un entretien d'une heure qu'il m'a accordé à son domicile à Berlin. Elle vaut qu'on s'y arrête. Son Excellence d'ailleurs a même été plus loin : elle a fait ressortir qu'elle considérait l'évacuation des sans-travail de « profession » comme une mesure de défense contre le blocus de la Belgique et de l'Allemagne par l'Angleterre, la guerre économique mondiale ayant atteint maintenant une nouvelle phase qui semble la faire s'approcher de son point culminant.

Voici comment s'est exprimé le gouverneur général :

— En retenant les matières premières, l'Angleterre essaye de mettre sous sa coupe l'industrie belge. Elle tend systématiquement à mettre la Belgique sous le joug au point de vue économique, en prévoyant la possibilité de se servir d'elle au cours de la guerre économique qu'elle prépare contre l'Allemagne après la guerre militaire. Des hommes d'affaires belges m'ont dit que dans cette guerre économique, la Belgique n'aurait pas seulement à lutter contre la concurrence de l'Allemagne, mais encore contre celle de l'Angleterre, et qu'ils estimaient indispensable, spécialement en vue de cette double concurrence, que l'industrie belge restât en activité. L'évacuation des ouvriers belges n'est un dur sacrifice ni pour le pays, ni pour la population. Nécessité provoquée par la guerre, elle est au fond un bienfait pour les ouvriers et un bien pour le pays.

Pour l'expliquer, il me faut me reporter en arrière jusqu'au 1er décembre 1914, date de mon entrée en fonctions. Dès ce jour-là, j'ai reconnu le danger que faisait courir à la Belgique la pénurie de travail et j'ai entrepris d'y parer.

L'implacable blocus économique de l'Allemagne par l'Angleterre a du même coup atteint la Belgique. Son économie politique qui dépend, comme vous le savez, de l'importation des matières premières et de l'exportation des produits fabriqués, a été frappée par ce blocus dans sa vitalité. Il en est résulté une forte augmentation du nombre des chômeurs et des secours qu'il s'imposait de leur assurer. La longue durée de la guerre a entraîné un emploi abusif de ces secours et provoqué une situation sociale intenable. C'est pourquoi j'ai invité les communes belges à donner de l'occupation au plus grand nombre possible de leurs chômeurs en décrétant l'exécution de travaux publics. Or, cette mesure a abouti, avec le temps, à charger les communes de lourdes dettes, disproportionnées aux travaux entrepris par elles et momentanément improductifs. Il m'a fallu mettre un frein à ces dépenses et limiter les travaux pour sans-travail. J'ai fait alors de nouvelles tentatives en vue d'obtenir l'importation en Belgique de matières premières ; je m'y suis efforcé au point d'envoyer des personnes de confiance en Angleterre avec la mission de s'y informer sur le point de savoir si rien ne pouvait être fait pour sauver la Belgique industrielle de l'arrêt économique dont elle souffrait. J'étais disposé à prendre l'engagement de ne pas utiliser pour les besoins de l'Allemagne les produits fabriqués à l'aide de ces matières premières par le travail belge et d'en autoriser l'exportation à 75 p. c. de leur valeur : l'Angleterre, inexorable, a fait la sourde oreille à toutes les représentations qui lui étaient faites de notre part en faveur de la Belgique.

Avant que l'obligation m'ait été imposée de prendre de nouvelles mesures, 30,000 ouvriers belges environ se sont rendus volontairement en Allemagne : ils y ont été traités sur le même pied que les ouvriers allemands et y ont gagné des salaires d'un taux inconnu en Belgique. Ils ont pu envoyer à leurs parents l'argent nécessaire à leur entretien, ont obtenu les congés qu'ils sollicitaient pour se rendre dans leur pays et ont été autorisés à faire venir leur famille en Allemagne. J'avais espéré que ce travail volontaire prendrait de plus en plus d'extension. Par malheur est survenu l'effet d'une active propagande que nos ennemis menaient à l'aide de tous les moyens imaginables, et en faisant surtout valoir comme argument que les Belges qui s'enrôlaient pour aller travailler en Allemagne n'étaient pas des patriotes. Cette propagande se fit auprès des familles des ouvriers qui avaient trouvé de l'occupation en Allemagne ou voulaient y aller en chercher, et fut poussée au point que l'on dressa des listes noires pour y inscrire ces ouvriers. Elle fini, naturellement par endiguer le départ des volontaires.

Cependant, les plaintes qui dans l'entretemps m'étaient adressées au sujet du manque de travail devenaient de plus en plus intolérables : ce sont elles qui m'ont engagé à publier mon décret du 15 mai de cette année. Ce décret ne prévoit l'obligation au travail que dans le cas où un chômeur refuse sans raisons valables d'accepter de faire, moyennant un salaire convenable, un travail adéquat à sa capacité. Comme raison valable était admis expressément tout motif basé sur le droit des gens. Aucun ouvrier ne peut donc être contraint de prendre part à des entreprises travaillant pour la guerre : toutes les affirmations suivant lesquelles des ouvriers belges auraient été astreints à des travaux pour la guerre sont contraires à la vérité ».

A une question de son interlocuteur, M. le gouverneur général a répondu qu'il avait envisagé la Prusse Rhénane et la Westphalie

comme les régions particulièrement idoines à recevoir les évacués belges, dont l'évacuation est effectuée de la manière la plus humaine. M. le baron von Bissing continue :

— Nous nous efforçons d'éviter toutes les injustices quelconques. J'ai donné des instructions sévères pour que le choix des hommes à expédier en Allemagne se fasse avec les plus grands ménagements, sur la base des listes des chômeurs ayant refusé le travail qui leur avait été offert. Chaque cas est l'objet d'une enquête spéciale faite en présence du bourgmestre compétent. Les familles qui restent en Belgique seront aidées par nous jusqu'à ce que ceux qui ont charge de les entretenir soient en mesure de leur envoyer une partie de leur salaire. Leur salaire en Allemagne est en moyenne de 8 mark par jour, alors que le salaire moyen en Belgique n'est que de 3 1/2 à 4 1/2 mark. L'alimentation, en outre, est meilleure pour eux en Allemagne. Les offres de travail en Allemagne sont portées à la connaissance des intéressés, soit verbalement, soit par la voie de grandes affiches murales : la masse des ouvriers qui demandent du travail augmente de jour en jour.

Malgré cela, dans les parties de la Belgique qui dépendent de mon administration, c'est-à-dire les deux provinces des Flandres non comprises, il reste encore entre quatre et cinq cent mille sans-travail, ce qui veut dire qu'y compris leur famille, il y a sur les cinq millions et demi d'habitants dont se compose la population belge, plus d'un million de personnes qui dépendent de la bienfaisance publique ».

En ce qui concerne les motifs pour lesquels les ouvriers sont envoyés en Allemagne au lieu qu'on les force à travailler en Belgique, M. le gouverneur-général dit :

— Comme je vous l'ai dit tantôt, l'industrie belge dépend de manière absolue, en ce qui concerne les matières premières, des pays d'outre-mer. Le blocus anglais empêchant ces matières d'y arriver, l'Allemagne est le seul grand pays avec lequel la Belgique entretienne des rapports commerciaux. L'Allemagne n'a pas décrété contre la Belgique l'interdiction de paiement dont elle a fait une éloi à l'égard des pays ennemis, et l'argent allemand y arrive de manière continue. Des centaines de milliers de personnes étant sans travail en Belgique et le travail abondant en Allemagne, l'occupation des chômeurs belges en Allemagne est donc devenue une nécessité économique et sociale.

On m'a objecté que l'envoi d'innombrables ouvriers belges en Allemagne détruirait la vie de famille de ces ouvriers. Je me bornerai à répondre à cette observation que c'est précisément la situation belge actuelle qui y crée les plus graves dangers pour la vie de famille. D'ailleurs, les ouvriers qui s'engagent volontairement en Allemagne peuvent rester en communication avec leur famille et ils obtiendront à des intervalles réguliers, s'ils le désirent, des congés pour revenir dans leur pays. Il leur est même permis d'emmener leur famille. Plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers belges sont déjà partis volontairement pour l'Allemagne : ils y sont mis, je le répète, sur le même pied que les ouvriers allemands et y touchent des salaires d'un niveau inconnu en Belgique, de telle sorte qu'au lieu de vivre de la charité publique et de devenir des miséreux, il leur est possible de reconquérir l'aisance.

Les salaires qu'ils touchent ne profitent pas seulement aux ouvriers isolés et à leur famille, mais aussi à l'économie politique belge par le fait qu'ils augmentent le montant de l'argent expédié sur une grande échelle d'Allemagne en Belgique. Le nombre des ouvriers volontaires serait beaucoup plus grand, si l'on ne mettait en œuvre toutes sortes d'influences pour déconseiller aux ouvriers d'accepter du travail en Allemagne. Nous devons faire malgré eux le bonheur de ceux qui hésitent et tergiversent. Si nous exerçons vis-à-vis d'eux une contrainte, nous l'exerçons de la manière la plus humaine possible. Si, dans certains cas isolés, il n'est pas possible d'éviter d'user de rigueur, ceux qui en sont victimes ne doivent s'en prendre qu'à ceux qui les ont empêchés de travailler de bon gré.



Pour le fabuliste.

Ah ! si le bonhomme La Fontaine, le cher fabuliste, revenait, quels petits chefs-d'œuvre — je me les imagine par avance — il écrirait en s'inspirant de certains tableaux pittoresques de ce temps. Il y en a un que je viens de voir et dont il aurait fait une chose exquise. Imaginez un grand bœuf paisible attelé à une charrette et conduisant de son pas mesuré et tranquille deux autres bœufs à l'abattoir. Avouez que c'est là un spectacle qu'on n'avait guère vu chez nous. Songez main.enant au piquant de la situation, au dialogue qu'il aurait prêté aux bœufs de la voiture, aux réponses du bœuf promu à la dignité de conduire un camion de boucher. Une pointe de fatalisme, une grande mansuétude pour les hommes, un peu de bonté.

Le belle fable, n'est-ce pas, cela ferait !

PICK.

A l'Œuvre Nouvelle.

L'Œuvre Nouvelle a organisé dans ses salons de la place Royale, une exposition intéressante : « L'Art dans la Vie de l'Enfant ». On y trouve des choses charmantes, notamment un projet de chambre d'enfant, avec une cheminée remarquable due au sculpteur Masereé, de qui nous retrouvons aussi à ce salon une reproduction de « La Bête à bon Dieu », que nous avons eu l'occasion d'admirer tout dernièrement encore, au Salon de l'Œuvre du Sou des Woluwe. En l'absence du catalogue, il est difficile de signaler, comme il conviendrait, par leurs titres, les œuvres qui doivent retenir l'attention des amateurs. Elles ne sont pas, malheureusement, en nombre bien considérable. Il y en a d'excellentes, de ratées, de loufoques; il y en a d'un art tranquille au possible, d'autres d'une fantaisie pas mal outrancière. Citons parmi les bonnes choses, des croquis amusants de Léo Jo, une tête d'enfant de Jean Laudy, les œuvres de Vermeire, une toile amusante de Desmedt, des Canneel, des Lambert, très distingués, des œuvres de Jeanmotte, de R. du Bois, d'une notation osée.

Le salon de « L'Art dans la vie de l'Enfant » mérite une visite

Epurons !

Depuis le début de la guerre, écrivait l'autre jour un de nos correspondants du Centre, nous sommes inondés de circulaires lancées par des cartomancienne de tout acabit, invitant les mères et les épouses de soldats à passer par leur cabinet où, moyennant finances, elles obtiendront des « nouvelles de leurs chers combattants ».

Le parquet vient de se décider à poursuivre ces « draineurs de bourse ».

Et à Bruxelles ? Le Parquet ne prendra-t-il pas bientôt des mesures ?

Voici ce qui m'a été confié, à ce sujet, par une personne digne de foi : Dernièrement, une pauvre femme dont le mari est au front eut la faiblesse de consulter une de ces pythonisses qui pullulent chez nous. Cette brave femme, sans nouvelles depuis des mois de son époux, voulut savoir — elle est excusable, n'est-ce pas — ce qu'il était advenu de lui. Avant de se rendre chez la sibylle, elle vendit — les faiseurs d'oracles se sont fait payer de tout temps, et le marc de café est hors de prix — le dernier bijou qui lui restait.

« Je ne puis vous assurer que d'une chose, répondit l'extra-lucide devineresse à vingt sous la séance, c'est que vous aurez sous peu un mort dans la famille. »

Un mort dans la famille ! Elle était orpheline et n'avait que son homme, son homme qui l'aimait tant, mais qui avait dû partir pour défendre le drapeau.

La malheureuse, abattue vous pensez comme, regagna son logis en titubant et donna à entendre à ses voisines qu'elle n'en avait plus pour longtemps, que bientôt aussi elle ne souffrirait plus.

Deux jours plus tard, on la trouva pendue dans sa chambre; les faits divers de ce journal signalèrent son suicide, attribué à la misère.

Et voilà comment une pauvre femme désespérée en vient à se tuer pour avoir ajouté foi aux dires d'une manieuse de tarots, qui lui a peut-être extorqué son dernier sou.

N'est-ce pas criminel, n'est-ce pas révoltant ?

Qu'attend donc le Parquet ?

Le charbon à Bruxelles.

Nous apprenons que pour ramener le fret des baquets à des prix raisonnables, les charbonnages des bassins du Centre de Charleroi et de la Basse-Sambre ont décidé de ne plus charger que les baquets affrêtés par eux. A cette fin, ils ont créé un organisme établi 3, rue du Midi, à Bruxelles, où les bateliers prendront les voyages demandés par les charbonnages.

Nous applaudissons à cette mesure prise par nos patrons charbonniers qui, tout en voulant rétribuer largement les bateliers, évitent aux consommateurs les prix excessifs que les négociants en charbons devaient exiger en ces derniers temps par suite de la cherté des frets.

Nos cours de musique.

L'administration communale d'Etterbeek vient de créer plusieurs nouveaux cours de musique à l'école communale de la rue Fétis :

a) Cours spécial de violon donné par M. Edouard Lambert, les mercredis, de 6 à 9 heures du soir, aux jeunes gens et les jeudis, de 6 à 9 heures du soir, aux jeunes filles. Les élèves qui désirent participer à ces cours doivent au préalable subir un examen d'admission ;

b) Un cours de flûte, donné par M. Camille Fontaine, chargé de cours au Conservatoire Royal de Bruxelles, les lundi et vendredi, de 7 h. 1/2 à 9 heures du soir ;

c) Un cours de diction et de déclamation pour jeunes filles, donné par Mlle Dubreucq, les mardi et samedi, de 6 à 7 h. 1/2 du soir ;

d) Un cours de déclamation et de diction pour jeunes gens, donné par M. Fuljean-Charlier, les lundi et vendredi, de 6 à 7 h. 1/2 du soir.

Ces cours sont absolument gratuits. Un droit d'inscription de 1 franc sera exigé des élèves domiciliés sur le territoire de la commune d'Etterbeek, et de 3 à 5 francs pour ceux habitant d'autres communes. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'école, 29, rue Fétis, aux jours et heures des cours.

Un service solennel.

A l'occasion de la Saint-Léopold, un service solennel a été célébré mercredi, à 11 heures du matin, à la cathédrale des SS. Michel et Gudule, à la mémoire de notre défunt roi. Dès dix heures, l'église était comble. La cérémonie, empreinte d'une grande simplicité, s'est déroulée au milieu d'un silence religieux. De nombreuses personnalités assistaient à ce service qui ne s'est terminé qu'à midi un quart.

L'aspect de la ville.

Mercredi est entrée en vigueur la nouvelle ordonnance de M. Lemonnier, fl. de bourgmestre, au sujet de l'éclairage public et particulier. De nombreuses lanternes n'ont pas été allumées, ce qui plongeait les rues dans une demi-obscurité, produisant une singulière impression.

La plupart des négociants s'étaient conformés au désir exprimé par notre premier magistrat communal et avaient, à partir de sept heures du soir, restreint considérablement l'éclairage des vitrines et étalages. D'autres, par contre, n'ont pas cru devoir diminuer l'intensité de leur luminaire. Il serait cependant à souhaiter que tout le monde y mît du sien, sans aucune exception, faisant ainsi preuve de bonne volonté et évitant de voir rendre obligatoire ce qui n'est actuellement que conseillé. Il y va d'ailleurs de l'intérêt général et il faut espérer que chacun aura à cœur de faire acte de solidarité.

***

Enfin...

Nous nous sommes fait l'écho, à maintes reprises, des doléances des habitants de Schaerbeek, qui, par tous les temps, devaient faire de longues files devant les Magasins communaux, exposés souvent à des intempéries peu agréables.

L'Administration communale vient enfin de prendre une décision qui, sans nul doute, vient à son heure, au commencement d'un hiver qui s'annonce particulièrement rigoureux : on va placer contre les façades des magasins de la place Pogge et de la chaussée de Helmet, des auvents en toile qui préserveront les habitants de la pluie et de la neige.

C'est parfait. Et maintenant, il ne reste plus qu'à examiner la possibilité de faire presser un peu plus les opérations, ce qui aurait le gros avantage de diminuer encore les risques d'influenza et de bronchites qu'ont à subir les clients des magasins communaux schaerbeekois.

Jette-Saint-Pierre s'embellit.

A la suite d'un accord avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean, l'administration communale de Jette-Saint-Pierre avait décidé la création d'un nouveau boulevard entre la ligne du chemin de fer de ceinture et le boulevard De Smet de Naeyer. Par suite de la guerre, on avait abandonné ou plutôt remis ce projet.

L'idée vient d'être reprise et les plans entièrement terminés ont été soumis au Collège. Ce boulevard, dont les travaux commenceront sous peu, formera le prolongement du boulevard Belgica, qui a son point de départ au boulevard du Jubilé, près du boulevard Léopold II, à Molenbeek-Saint-Jean. Il permettra de se rendre en ligne directe de la place Sainctelette au cœur de la commune de Jette-Saint-Pierre, où il aboutira à l'endroit où se trouve l'établissement bien connu « De Spiegel », qui disparaîtra ainsi, remplacé par une place publique.

Le nouveau boulevard aura une largeur de dix mètres, ce qui permettra éventuellement d'y installer une ligne de tramways à double voie. Un ennui subsiste cependant et gênera l'accomplissement du travail : un pont en béton devait être installé au-dessus de la voie ferrée, dont l'érection incombait à l'Etat. Ces travaux, qui auraient dû être terminés à l'heure actuelle, sont également suspendus. Les plans et le cahier des charges pour la construction de ce pont avaient été élaborés par le département des Ponts et Chaussées.

Le Docteur L. DOGNIAUX, spécialiste depuis 25 ans (Maladies des femmes, Hernies, Appendicite, Difformités des membres), reçoit, lundi, mercredi, de 2 à 4 heures, rue de l'Institut, à JUMET (près Charleroi). (8909)

Faits Divers

UN BRUTAL PERSONNAGE. — Hier, vers la soirée, un nommé C... conduisait un attelage rue Jules Delhaize. Aux côtés du cheval gambadait un chien. Tout-à-coup, le cheval, d'une ruade, atteignit le cabot, qui se mit à hurler de douleur. L'arrière-train probablement brisé par le coup. Le conducteur allait abandonner la pauvre bête dans le ruisseau lorsqu'un agent auxiliaire s'avança et, pris de pitié, engagea le conducteur à placer l'animal dans sa charrette jusqu'à son retour au logis. La brute prit mal le conseil, invectiva l'agent, le menaça et finalement se mit en rébellion ouverte. Il fut amené au commissariat de la place Communale, où l'officier de service lui a dressé un procès-verbal qu'il n'a certes pas volé.

—×—

LA BANDE DES PERCEURS DE COFFRES-FORTS. — La bande de perceurs de coffres-forts qui opère en ce moment à Bruxelles a tenté à nouveau un exploit qui montre une audace extraordinaire de la part de ceux qui l'ont commis. Dans le courant de la nuit dernière, des inconnus ont escaladé le balcon du premier étage de l'immeuble portant le numéro 29 de la place de l'Industrie, occupé par les bureaux de la société d'assurances l'Union Belge. Ils ont pratiqué un trou dans le montant de la fenêtre et par celui-ci sont parvenus à faire jouer l'espagnolette. Une fois dans la place, ils ont tenté de pratiquer un trou dans le plancher et ont arraché les planches sur 40 centimètres de longueur. Le plafond a heureusement résisté à tous leurs efforts et c'est heureux, car si les escarpes étaient parvenus à leurs fins, ils parvenaient dans la salle des coffres-forts, au rez-de-chaussée. De guerre lasse, les cambrioleurs se sont acharnés sur un petit coffre qui se trouvait dans la chambre du premier, ont foré plusieurs trous de 3 m/m. de diamètre autour de la serrure, mais n'ont pu ouvrir cependant et ils se sont enfuis sans rien emporter. Une enquête est ouverte. Au cours de celle-ci, on a entendu M. Vande B..., gardien de square, qui se rappelle avoir remarqué le 13 courant, entre 3 h. 1/2 et 4 h., un individu dont il a pu donner le signalement, qui observa longuement la façade de la maison en question. Ce signalement a été lancé dans toutes les directions.

—×—

VOULEZ-VOUS acheter, vendre ou louer un immeuble, acquérir ou vendre un terrain, céder ou reprendre un commerce, adressez-vous au DEPARTEMENT IMMOBILIER du « Messager de Bruxelles », entre 9 h. 1/2 et 11 h. 1/2

—×—

TITRES VOLES. — Le parquet de Mons vient de lancer à Bruxelles un avis frappant d'opposition les titres suivants : Bruxelles 1905 : s. 72363 n. 22, s. 107122 n. 14, s. 108846 n. 1, s. 135374 n. 19 et Liège 1883 s. 6802 n. 24. Ces titres ont été volés à un habitant de la ville.

ENCORE UN COUP AUDACIEUX. — Dans le courant de la nuit dernière, entre 9 et 10 heures du soir, le nommé D..., habitant rue des Six Jetons, gardien dans un magasin de l'impasse de la Verrerie, vit tout-à-coup surgir devant lui deux individus, l'un de grande et l'autre de petite taille, qui le menacèrent de mort et le forcèrent à s'enfuir. D... alla immédiatement chercher du renfort. Entre-temps, les deux escarpes trouvèrent le moyen de s'emparer de six caisses de savon et allaient s'enfuir avec leur butin lorsqu'ils furent cette fois dérangés par un veilleur de nuit. Ils abandonnèrent leur marchandise dans un magasin voisin de celui de M. Masielsky, où ils avaient opéré leur rafle et prirent la fuite sans pouvoir être rejoints. Les audacieux bandits sont activement recherchés.

—×—

Essayez Calebasse A. V., vous serez émerveillé! 11 et 13, rue de Bavière, Bruxelles. Economie de tabac, 35 %.

UNE FEMME VOLAGE. — M. R..., habitant rue du Niveau, n'avait plus revu son épouse depuis deux jours. Il ignorait où elle était partie lorsque hier soir, en voulant ouvrir le compteur à gaz, il s'aperçut que sa volage moitié avait trouvé bon de briser la boîte de cet appareil, de la vider et d'emporter cet argent. Il a informé la police de ce qui s'est passé. Le compteur détérioré appartient à la Compagnie Continentale du Gaz.

LES MAUVAIS SERVITEURS. — M. Alexandre Prosper, demeurant 16, rue Léonard de Vinci, avait à son service en qualité de servante une nommée Berthe Vanderzyp, née à Boom en 1880. Hier, il a constaté que son indélicate domestique avait pris la fuite en escaladant une fenêtre de la cuisine de cave et en emportant une montre en or, un bracelet, des bagues, des chaînes de montre en argent, une fourrure imitation Renard et une somme d'environ 100 francs. Plainte a été déposée entre les mains de la police.

—×—

LES PICK-POCKETS. — A M. Louis H..., avocat à Louvain, on a enlevé hier vers 8 h. 1/2 du soir, au départ du tram à la place Dailly, son portefeuille en cuir brun contenant une somme d'argent et de nombreux papiers. Les soupçons se portent sur quatre individus qui ont rôdé autour du tramway pendant assez longtemps.

— A Mme Marguerite Stein, épouse Viroux, demeurant rue Henri Jacobs, un habile filou est parvenu à subtiliser sa sacoche au stationnement du tramway, à la gare du Luxembourg.

— La même mésaventure est arrivée à Mme Marie Van Eylen, demeurant 252, rue des Palais, à Schaerbeek, qui a été volée aux environs de la place de la Monnaie d'une sacoche en cuir brun de forme rectangulaire contenant une certaine somme d'argent et sa carte d'identité.

—×—

UN VOLEUR QUI S'EXCUSE. — Un client de la boulangerie K..., place de la Couronne, se présenta hier soir afin de prendre livraison de son pain. En quittant le magasin, il laissa la porte entr'ouverte. Il avait à peine parcouru une cinquantaine de mètres qu'il revint sur ses pas, se faufila derrière le comptoir de la boutique et s'empara d'un portefeuille bourré de billets de banque, avec lequel il prit une fuite éperdue. Il avait été heureusement aperçu par la demoiselle de magasin, qui se mit à sa poursuite en criant : « Au voleur ». Arrêté, l'individu fut conduit au commissariat de police, où il déclara à l'officier de service, M. Delattre, qu'il s'appelait K... et qu'il avait la monomanie du vol. Une enquête est ouverte.

LES ACCIDENTS. — Poussant devant lui une charrette à bras chargée de marchandises, le nommé Joseph V..., âgé de 19 ans, voulut se garer pour laisser passer un tramway et fit accrocher son véhicule par un camion venant en sens inverse. V... reçut dans le côté droit un violent coup du brancard. Il a dû être transporté à l'hôpital Saint-Jean.



Comité de secours et d'alimentation de l'arrondissement de Liége

A la Population. — La section « Vêtements » et l'ouvroir du Comité de Secours et d'Alimentation de l'arrondissement de Liége, 17, rue de la Sirène, à Liége, se permettent de solliciter auprès du public les vêtements usagés et démodés, ainsi que les carpettes et tapis de tous genres et de toutes grandeurs abîmés ou hors d'emploi.

Devant l'hiver qui s'annonce si rigoureux et la misère croissante de nos compatriotes, nous devons faire tous un dernier effort pour soulager les nécessiteux. L'ouvroir du Comité, qui compte plus de 1,200 ouvrières et ouvriers, transformera les vêtements et la section de cordonnerie, comprenant 150 personnes, fera des galoches avec les tapis.

Les dons procureront donc un double profit aux classes pauvres en ce sens qu'ils feront travailler des ouvriers et permettront à notre section de distribuer plus de vêtements encore. Tout sera reçu avec reconnaissance. Un simple avis et l'on s'empressera d'envoyer quérir les objets préparés.

La Boucherie Economique

Nous avons eu l'occasion de visiter les établissements des boucheries économiques, ruelle Saint-Jean. A vrai dire, l'emplacement n'est pas des mieux choisis, mais ce n'est pas le moment de faire le difficile.

En entrant, nous sommes émerveillés de l'ordre et de la propreté qui y règnent. On dirait une niche coquette, taillée dans un tronc d'arbre grossier en apparence. Mais ce qui flatte surtout les regards et fait battre les cœurs, c'est le proverbe wallon qui apparaît peint en noir sur fond blanc au-dessus de l'entrée :

« Y n'a pu d'sots acheux qui d'sots vindeux. Chacheune si compte èt l'diable n'a rin ». — Nous sommes chez nous, quoi ! et nous avons de la viande à un taux raisonnable. Soyons contents, soyons heureux et « Vivent nos hôtes ». Pour gouverne : les bouccheries sont fermées de midi à deux heures de relevée.

Au Mont-de-Piété

La récente vente des tissus qui a eu lieu au Mont-de-Piété de Liége a montré quel prix on attache actuellement à cet article. Les étoffes ont été liquidées à des prix prodigieux au point que, de l'avis de la Direction même, semblable chose ne s'est vue. Le fait s'explique par la présence de petits négociants en tissus qui, ne pouvant plus se munir à la fabrique et ne disposant que de stocks relatifs en magasin, s'efforcent de compléter leurs collections à tout prix. Que leur importe d'ailleurs le prix d'achat puisqu'il n'y a pas de maximum de vente ? C'est suggestif, et cela nous donne à réfléchir pour l'avenir.

Faits et méfaits

La quatrième division de police a verbalisé à charge d'un inconnu, du chef d'émission de 17 fausses pièces de 25 centimes.

— Mêmes formalités à charge de deux habitants de la division pour vols de légumes et de zinc.

Acte de banditisme inqualifiable

Hier, vers 11 h. 30 du soir, la permanence centrale de police était informée de ce qu'un voi à main armée et tentative de vol à l'aide de menaces et voies de fait venaient d'avoir lieu boulevard d'Avroy. Voici les faits : Les époux B..., habitant au dit boulevard, s'en étaient allés à la soirée, en laissant à la maison leurs enfants, sous la garde d'une bonne. Vers 11 heures, en rentrant chez lui, M. B... trouva la porte du corridor ouverte et il butta contre des paquets faits à l'aide de linges, qui se trouvaient dans le couloir. Intrigué, il appela, mais ne recevant pas de réponse, il monta à l'étage et trouva la bonne ligotée et liée à une table, tandis qu'un bâillon lui était l'usage de la parole. Les enfants étaient couchés. Délivrée, la servante raconta que, peu de temps après le départ de ses maîtres, elle avait reçu la visite d'un individu qui lui exposa une commission futile. Presque aussitôt, elle fut assaillie par trois bandits qui la paralysèrent et se mirent en devoir de fouiller les meubles à l'aide de fausses clefs. Interrompus dans leur travail, ils s'enfuirent sur un coup de sifflet parti de la rue. Il semble qu'ils n'aient pas eu le temps d'emporter le produit de leur vol. La police, qui possède les signalements, a ouvert une enquête. Cet événement a jeté un gros émoi dans tout le quartier.

Les vols

La quatrième division de police a verbalisé à charge d'un inconnu du chef d'un vol de légumes commis au préjudice de quatre habitants de la division.

— La nuit dernière, on a volé au préjudice de D... Lambert, domeurant rue Damery, une charrette à deux roues découverte, peinte en vert-foncé.

Le véhicule, qui portait une plaque renseignant le nom du propriétaire, était momentanément abandonné rue Matrognard.

Incendie

Hier, vers 6 heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une manne de chiffons qui se trouvait dans la cave de l'immeuble occupé par M. L..., demeurant rue de Hesbaye. Les pompiers de la rue de Hesbaye, intervenus, ont eu assez rapidement raison de ce foyer qui menaçait de prendre de l'extension. Les dégâts sont insignifiants.

La Vie en Province

(Reproduction interdite)

ANVERS

(De notre correspondant particulier)

Mouvement du port

Arrivages du 13 novembre : 5 steamers, 3 bateaux-moteurs, 1 remorqueur, 16 allèges.

Départs du 13 novembre : 3 steamers, 2 remorqueurs, 1 bateau-moteur, 29 allèges.

Une distillerie clandestine

Une très intéressante affaire a été plaidée à la troisième Chambre. Six personnes étaient inculpées d'avoir — comme auteurs ou co-auteurs — exploité une distillerie clandestinée, qui avait été découverte au mois de septembre dernier, dans la rue de la Voile, par les employés du fisc et la police.

Le Tribunal, après des débats assez ardus — il y avait beaucoup de témoins — a condamné quatre des inculpés à 1 an de prison et 10,000 francs d'amende pour les droits frustés, ainsi que la confiscation du matériel et de l'alcool fabriqué.

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier)

Faits et méfaits

Pendant une courte absence d'une ménagère, nommée Hortense G..., demeurant rue Pige-au-Croly, à Charleroi, un audacieux filou s'est introduit chez elle et lui a dérobé une somme de fr. 24.50 en un billet de 10 marks, 1 de 2, 2 de 1 fr. et 6 de 1 mark. L'argent volé se trouvait dans le tiroir de la table, entre les pages d'un calepin, dans la salle à manger ; le méfait a certainement été commis par quelqu'un au courant de cette particularité.

— A la suite de l'arrestation du fossoyeur de Monceau, on a découvert une grande quantité de planches provenant de cercueils, enfouies sous terre. Les cerveaux évoluent à la suite de cette nouvelle et les suppositions les plus graves et les plus invraisemblables se donnent libre cours.

— La police de notre ville a arrêté avant-hier soir un dangereux repris de justice du nom de François M..., évadé de Merxplas depuis le 30 août 1913 et qui était recherché depuis cette date, mais qui était jusqu'à ce jour parvenu à déjouer la police. Arrêté habilement et fouillé, il fut trouvé en possession d'un couteau-poignard et d'une lampe de poche. Ce individu possède un dossier judiciaire renfermant plus de 50 condamnations.

Lundi, entre 4 h. 1/2 et 9 h. du soir, on a soustrait à l'aide de fausses clefs et d'effraction, au préjudice de M. Victor Van Lulle, graveur, rue du Pont-Neuf, à Charleroi, en l'absence de la famille, 150 francs en billets de banque et 75 francs en pièces de 2 et de 1 fr. et 25 fr. en pièces de fr. 0.10.

La police informe.

— La veille, le graveur Braconnier, Pont-de-Sambre, avait aussi reçu la visite de malandrins, qui, après avoir crocheté la porte d'entrée du magasin, s'y étaient introduits et avaient vidé un tiroir de son contenu, soit 150 francs. Ils firent main-basse aussi sur une caisse renfermant des bijoux, qu'ils dédaignèrent, mais emportant les 250 francs qui y étaient renfermés.

La police n'a aucun indice sérieux.

— Un grave accident de tramway s'est produit ce mardi vers 4 heures, sur la ligne de Charleroi à Couillet-Queue. Un tram électrique dévalant la chaussée, a renversé et littéralement broyé une pauvre femme, âgée de 52 ans, l'épouse Jules Fraipont, sous les yeux terrifiés de nombreux spectateurs. On ne releva, sous les roues de la lourde voiture, que des débris informes, sanguinolents. La mort fut instantanée.

Tribunal correctionnel

L'affaire du Père Dor

C'est aujourd'hui jeudi que sera continuée l'affaire.

On présume que les débats seront clos le lendemain vendredi ; ensuite il y aurait « délibéré ».

On sait que le R. P. Dor a confié le soin de sa défense à Me Morichar, l'avocat bien connu et hautement considéré du barreau d'appel de Bruxelles.

C'est généralement dans les causes sensationnelles que l'on fait appel aux lumières de Me Morichar ; nous nous souvenons, en effet, avoir rencontré l'éminent avocat notamment dans le procès de Nestor Wilmart, dont il était le défenseur et dans celui de De Coen, dans lequel il représentait l'une des parties-civiles.

Le retentissement qu'a eu le procès du R. P. Dor dans le pays de Charleroi, joint au puissant intérêt qu'offrira la lecture de la plaidoirie de Me Morichar, étant donné les points d'ordre philosophique, religieux et scientifique que ne manquera pas de soulever cette plaidoirie, nous engagent à publier dans notre numéro de dimanche prochain un compte-rendu le plus complet des débats et un résumé très substantiel de la plaidoirie de Me Morichar.

DANS LE HAINAUT

(De notre correspondant particulier)

Mort au café

Un vieillard, M. Collin, de Lodelinsart, se sentant indisposé, entra dans un café où il tomba foudroyé et succomba presque aussitôt.

Le canal du Centre

On compte pouvoir exploiter le canal de Mons à La Louvière, dit « Canal du Centre », pour le 1er mai 1917. L'inauguration des ascenseurs de Houdeng-Aimeries, Bracquegnies et Thieu aurait lieu vers la fin d'avril par les fonctionnaires des Ministères de l'Agriculture et des Travaux publics.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 54

Madame l'Ambassadrice

PAR

DANIEL LESUEUR

— J'espère que non, monsieur Loupeigne.

— J'ai confiance.

— Moi aussi, j'ai confiance en vous. Et je vous en donnerai la preuve. Vous allez savoir mon nom.

— Je ne vous le demande pas, protesta-t-il.

—Je suis la comtesse d'Herquancy.

Le notaire demeura béant. Son geste machinal épongea son crâne que le saisissement rendait cramoisi comme son visage. Il n'avait pas repris son sang-froid que déjà Solange, s'éloignant en hâte, renversait presque la chaise, inclinée sur deux pieds, de Mme Grouille, aux écoutes.

— Ah ! j'en ai pourtant vu dans ma carrière !... murmura Me Loupeigne, quand il recouvra la parole.

— Bah ! dit le collectionneur, et moi, dans la mienne ! On ne connaît pas les passions humaines quand on ne les a pas senties frémir dans un bois qu'elles ont fouillé, qu'elles ont fait crier ou fleurir, ou se contourner diaboliquement. Suivez-moi. Venez palper cette matière merveilleuse, ces formes infinies, aussi nombreuses et diverses que toutes les joies et toutes les douleurs du monde. Mes bois !... mes bois !... Venez, monsieur Loupeigne. Vous verrez s'ils ne contiennent pas de plus tragiques frissons que vos actes notariés.

Mais, comme il montait l'escalier en parlant de la sorte, M. de Mirevert s'aperçut que son visiteur ne le suivait pas, tandis que, seule dans l'allée, Mme Grouille lui adressait un regard de compassion et d'indulgence.

XVIII

L'eau qui chante

— Madame est sans doute ici pour visiter la source de la Loue ? demanda la patronne de l'unique hôtel de Mouthier.

Elle regardait la voyageuse, arrivée la veille au soir, si tard que tout le monde était près de s'endormir dans l'auberge peu fréquentée. En hâte, on avait aéré la plus belle chambre, et mis des draps frais au lit. Une méticuleuse propreté régnait, à défaut de luxe, dans cette maison villageoise. La Suisse proche s'annonçait par les mœurs, comme par les aspects de nature. Aux premières heures du matin, les montagnes disaient leur gloire contre la pureté bleue du ciel. Les cimes flamboyaient par toutes leurs grandes falaises rougeâtres, qui renvoyaient le soleil comme des miroirs de cuivre. Sur les pentes basses, ondulaient les nappes vertes des pâturages. Tandis que, du creux profond de la vallée, à travers la forêt des cerisiers qui alimentent les usines à kirsch, montait la chanson frémissante de la rivière.

— Madame désire visiter la source de la Loue ? interrogea encore l'hôtesse.

— Oui, je suis venue pour cela, répondit enfin la jeune dame.

« Une Parisienne, c'est certain », pensa la rustique personne, en disposant les œufs et le lait du déjeuner sur la nappe blanche que brodait de feuillage l'ombre d'une vigne.

Ceci se passait sous un berceau du jardin. Une fraîcheur nocturne y traînait encore, parmi l'averse dorée des rayons. La douceur du merveilleux été flottait partout, dans l'air parsemé de petits papillons blancs, de moucherons et d'abeilles. La voyageuse regardait autour d'elle comme une aveugle à qui l'on viendrait de rendre la vue, et qui ne saisirait pas tout de suite la réalité des choses.

— Ainsi, c'est Mouthier, dit-elle.

— Oui, madame, Mouthier-le-Haut. D'ici, vous voyez très bien Mouthier-le-Bas, dans le creux de la Loue. Quand vous aurez déjeuné, si vous allez seulement jusqu'au bout de la terrasse, vous aurez déjà une très belle vue sur le fond de la vallée.

— J'aimerais, dit la dame, avoir un guide pour cette excursion jusqu'à la source. Oh ! un enfant suffirait, je pense. N'y aurait-il pas dans le pays un petit garçon ?...

Elle ouvrait étrangement ses beaux yeux d'un brun clair, à reflets d'or. Sa bouche, en parlant, tremblait. L'aubergiste la regardait avec une bienveillante curiosité.

— Madame s'ennuierait, toute seule avec un gamin. Je conseillerais à madame d'attendre la diligence de Pontarlier. Il y a toujours des personnes pour la chute de la Loue. C'est trois bons quarts d'heure de marche, ensuite, par le petit sentier. En compagnie, ça paraît moins long.

— Non, non. Je me promènerai d'abord par ici. Ce village me paraît ravissant. N'y a-t-il pas de maison à vendre ou à louer ?

— Où ça ? à Mouthier ?

— Oui.

— Madame devrait rester quelques jours ici, à notre hôtel. On la soignerait bien. Ça donnerait le temps de voir.

— Je ne dis pas non.

Elle semblait attendre quelque chose dont elle n'osait parler directement. Hésitante aussi, l'hôtelière demeurait là, — brave femme de mentalité simple, qu'impressionnait le charme d'une créature si fine, tellement au-dessus d'elle, malgré son apparence modeste, — le « tailleur » en toile, à ceinture de cuir, la chemisette de batiste unie, le canotier de paillasson blanc, avec la régate fixée d'une perle autour du haut col empesé.

— Y aura peut-être... tout de même... bientôt... une maison bourgeoise à vendre ici, dit enfin la patronne, après de laborieuses réflexions.

— Ah ! fit la Parisienne en se donnant l'air d'avaler une bouchée d'œuf qui lui restait au gosier.

— Oui... la maison aux Cornet... Rocheboise, qu'ils appellent ça. Mais faudrait voir que la fabrique ne fasse pas l'affaire avant.

— La maison Cornet ?... répéta la voyageuse, qui rougit brusquement.

— Bien sûr. Elles étaient deux sœurs. Y en a une qu'est défunte avant-hier.

— Elle est morte !...

Le cri partit si vivement que la paysanne devint soupçonneuse.

— Vous la connaissiez donc ?

— Pas du tout. Seulement... Seulement, voilà... Je n'aimerais pas m'installer dans une maison où quelqu'un vient de mourir.

— Oh ! ben... si c'était ça, on n'habiterait nulle part ! observa la Franc-Comtoise.

— Mais... vous m'avez dit : deux sœurs. L'autre, alors, n'hérite pas de la propriété ?

— Mam'zelle Fanny ?... Pauvre âme !... Des dettes, oui... elle hérite. Y a une hypothèque sur la vieille bicoque. Et puis, pour l'éducation de l'enfant, faut qu'elle retourne à Paris. Elle veut l'élever en monsieur, lui faire faire ses classes.

— Un enfant ?... Cette demoiselle ?

Qu'avait-elle donc, la jolie dame, à trembler si fort ? Elle dut poser le bol de lait qu'elle essayait de porter à ses lèvres. Sûr, on l'envoyait ici pour sa santé. L'air des montagnes lui ferait du bien. Elle devait avoir quelque maladie nerveuse, une maladie des villes. Son hôtesse reprit :

— Ce n'est pas mam'zelle Fanny qui l'a mis au monde, ce mioche. Elle a plus de soixante-dix ans, et il en a huit que je crois. Mais enfin, il doit la toucher de près, car elle l'aime comme une mère peut pas plus aimer. Elle se prive de tout pour lui. Elle peine encore, à son âge... C'est rien de le dire. Faut la voir : un véritable « esquelette ».

— Que Dieu la récompense !

— Oh ! le petit s'en charge déjà. C'est un gosse com

VERVIERS
(De notre correspondant particulier)

Alimentation

Jusqu'au 25 novembre 1916, le magasin de la rue de la Station débitera les denrées suivantes : Saindoux (ration, 250 gr.), fr. 0.60; sardines à l'huile, la boîte, fr. 1.25; soupes vertes, oseille, cerfeuil : extrait de viande « Cornélis », suivon en brique et en poudre, fleur de maïs; pudding « Impérial », chocolat hollandais, Ground Coffee, stockfish et choucroute. Les bocaux à stokfish sont repris à 25 centimes.

Le beurre

La distribution de beurre par carte de ravitaillement en pommes de terre, se fera prochainement place Saucy, 3, et sera annoncée aux étalages des marchands de beurre membres de l'Union Professionnelle et au local.

HUY
(De notre correspondant particulier)

Au Comité de Secours

En même temps que les bons de secours, chaque ménage reçoit cette semaine un bon de 200 kilos de charbon.

— A partir de la semaine prochaine, les bases des allocations accordées aux familles secourues seront élevées, pour les personnes adultes 8 francs, pour les enfants de 11 à 16 ans, 6 francs; pour les enfants de moins de 11 ans, 4 francs.

— Des mesures sévères seront prises à l'égard des chômeurs et des secourus qui fréquentent les cinémas, un service de surveillance est organisé.

Chronique des vols

— La nuit dernière, on a volé à la ferme de M. Hubert Delvaux, en Gabelle, un porc de 190 kilos, valant 700 francs, et des lapins. L'auteur du vol est inconnu, mais on possède des indications qui le feront trouver sous peu.

— La même nuit, la maison des époux G..., rue Tête-Noire, actuellement à l'étranger, a été dévalisée, un grand nombre d'ustensibles de ménage ont disparu.

La Vie Théâtrale

Nos Fêtes de Bienfaisance

Le cercle « La Jeunesse Artistique » organise le 19 courant une soirée de bienfaisance au profit de l'alimentation (soupe scolaire). Cette représentation se donnera au théâtre du Lion d'Or, 28, place Saint-Géry. Au programme : « Kean », le célèbre drame en 5 actes d'Alexandre Dumas père.

***

Le Cercle philanthropique dramatique « La Bonne Entente » organise dimanche prochain, 19 novembre, à 7 h. 1/2, au Théâtre Continental, 868, chaussée de Wavre, une grande représentation dramatique au profit de l'œuvre « Les Amis des Enfants de nos Soldats », avec le concours du Cercle symphonique « Garcia », sous la direction de M. J. Maillard. Au programme : « Adieu Midi... à quatorze heures », grande revue en deux actes de MM. J. Drian et F. Brissaert et « La Trouvaille », comédie en 1 acte de M. J. Drisco.

***

Dimanche 19 novembre, à 7 h. 3/4, aura lieu au Théâtre Varia, rue de la Couronne, à Ixelles, une représentation de bienfaisance organisée par le cercle des « Anciens Elèves de l'Ecole n° 5 » d'Ixelles, œuvre post-scolaire sous la présidence d'honneur de M. Bulteel, au profit de l'œuvre du Sou d'Ixelles, sous la présidence d'honneur de M. Emile Duray, bourgmestre de la commune. Au programme : « La Gamine », comédie en 4 actes de MM. Pierre Véber et Henry de Gorsse. L'orchestre Van Ophem prêtera son gracieux concours.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19 — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)

Affiches, Avis et Arrêtés Allemands

Nouvelles postales

A partir de ce jour, les guichets de la Poste Centrale (place de la Monnaie), seront accessibles au public de 9 heures du matin à 7 heures du soir, sans interruption. Les dimanches et jours fériés, ils seront accessibles de 9 à 11 heures du matin.

AVIS

Par dérogation à l'arrêté du 27 mai 1916 réglementant l'abatage des porcs et des veaux, Son Excellence le Gouverneur général autorise, à partir du 10 novembre 1916 et jusqu'à nouvel ordre, l'abatage de bouvillons et de taurillons gras parvenus à l'âge pré édant immédiatement la seconde dentition. Le bourgmestre compétent ne pourra délivrer l'autorisation d'abatage que sur présentation d'une attestation du vétérinaire agréé compétent établissan qu'il s'agit de bouvillons ou de aurillons de la catégorie susvisée.

Le bourgmestre enverra sans retard cette attestation au chef d'arrondissement (Kreis-hef) ou commandant (Kommandant) compétent.

Le vétérinaire agréé qui délivre l'attestation est tenu d'en faire parvenir immédiatement une copie au vétérinaire du gouvernement (Gouvernements-veterinär) et à l'inspecteur-vétérinaire belge compétents.

Bruxelles, le 9 novembre 1916.

Der General Gouverneur von Brassel u. Braban
HURT,
Generalleutnant.

Les Sports

FOOTBALL

Les matches intervilles

Les équipes désignées pour aller jouer dimanche à Liége et à Anvers contre les équipes représentatives de ces deux cités ont dû être remaniées par suite de l'indisponibilité de certains joueurs désignés, tels Guillaume, Blindemans, Tasson et Moucheron. Elles seront vraisemblablement composées comme suit :

A Anvers. — (G.) Leroy; (B.) Vandercammen et Robyn; (H. B.) Bauwes, Bossaert et Thys; (F.) M. Versé, Coppée, Brébart, Musch, Hebdon.

A Liége. — (G.) Debie, (B.) Busschots, Benoit; (H. B.) Van Hoorden, Freys, Vernez; (F.) Bossems, Stillemans, Meyskens, Wauters, Vande Weghe. Réserve : Heyman.

Les équipes qui doivent jouer à Bruxelles au terrain du Daring ne sont pas encore formées à l'heure actuelle. On sait qu'il s'agit d'une partie entre le restant des joueurs habituels de division I de la capitale et des meilleurs joueurs de seconde division.

A HUY

L'assemblée générale des clubs de la région de Huy s'est tenue dimanche dernier chez M. Pol Edmond, quai Dautrebande; 14 clubs y étaient représentés. En l'absence des administrateurs de l'U. B., M. Corbier, délégué du Conseil Général, présidait la séance, entouré de MM. Laruelle et Henry, du comité.

Il fut décidé de faire disputer : 1) La « Coupe de Huy » ou tournoi de Ire division; jusqu'à présent, six clubs sont inscrits : Héron, Wanze, Amay, Bas-Oha, C. S. Hutois, Huy F. B. C.; 2) un tournoi de 2e division; 3) un tournoi de 3e division. Il fut en outre décidé de créer deux régions bien distinctes : a) Hesbaye; b) Condroz. Le tournoi se jouera par matches « aller » et « retour ».

Certains clubs absents ayant manifesté le désir de s'affilier, un dernier délai (jusqu'au samedi 18 courant) est accordé. A cette date, tout club s'affiliant à l'U. B. devra faire parvenir au local du C. R. H., 3, quai Dautrebande, à Huy : a) son adhésion; b) le nombre d'équipes qu'il engage; c) la division dans laquelle il compte jouer; d) un règlement de la Société qui sera retourné au club après avoir été corrigé et approuvé; e) les couleurs du club; f) les adresses des président, secrétaire et trésorier; g) l'emplacement du terrain et du vestiaire;

3) De faire verser à chaque club au plus tard pour le dimanche 26 courant une caution de 25 fr. remboursable immédiatement après le tournoi;

4) De réduire le délai d'affiliation à 10 jours, sauf pour les anciens joueurs, pour lesquels aucun délai n'est exigé (cette mesure subsiste jusqu'à l'ouverture du tournoi);

5) De percevoir pour le 26 courant un droit d'inscription de 10 francs pour les clubs participant au tournoi de Ire division et 5 francs par équipes engagées dans les autres tournois; ceci afin de pouvoir couvrir les dépenses, frais de bureau, médailles, etc.

Telles furent les décisions prises en assemblée générale, empreinte de la plus grande cordialité, qui, ouverte à 10 h. 1/2, prit fin à 1 heure, après quelques mots de remerciments aux délégués adressés par M. Corbier.

A LIEGE

Division II. — Série A. — Ans F. C.-S. C. Bois Avroy, 3-0; Bressoux F. C.-Standard C. L., 5-0, forfait; Tilleur F. C.-F. C. Liégeois, 2-0; Stade Hollogne-Grâce Berleur, 3-0.

Série B. — Etoile Hollogne-Jemeppe F. C., 1-2; Gosson F. C.-Skill Val, 4-2; Flémalle F. C.-F. C. Sérésien, 1-2; Montegnée F. C.-U. S. Liégeoise, 1-2.

Série C. — Méphisto F. C.-Kinkempois F. C., 1-2; C. S. Chèvremontois-Fléron F. C., 5-1; C. S. Chênéen-Prayon F. C., 5-0, forfait; Albert Star Vaux-U. S. Grivegnée, 2-5; Milmort F. C.-Micheroux F. C., 0-0.

***

Fléron F. C.-Ans F. C., 2-2.

Assez bien de monde au terrain du Fléron F. C pour assister à la rencontre Fléron-Ans. Dans l'ensemble du match, les visiteurs ont dominé leurs adversaires et le résultat est tout en leur honneur. Au repos, Ans menait par 1 goal à 0, le but était réussi par Brochard à la 40e minute qui reprenait un mauvais dégagement du keeper fléronnais sur shot de Bottin. A la reprise, le jeu devient très rapide et à la 4e minute les Fléronnais égalisent. Cinq minutes, un pénalty, sifflé contre Ans et shoté par Clermont, est magistralement arrêté par Van Laarken. Après 20 minutes de jeu, une belle descente de l'attaque fléronnaise permet aux visités de prendre l'avance. Emoustillés par ce succès, les visiteurs reparent à l'attaque et se démènent ferme; finalement, leurs efforts sont récompensés, Théo Brochard se chargeant de mettre les équipes à égalité à la 28e minute. Dès lors, le jeu devient assez dur et la fin est sifflée laissant les deux équipes à égalité.

Pour couverne, les deux équipes étaient composées comme suit :

Fléron F. C. : Péters, Masson, Petit, Clermont, Augustin, Curvers, Boulanger, Evraid, Pirette, Magis Golard.

Ans F. C. : Van Laarken, Collard, Rosner, Decharneux, Wauthlet, Charlhomme, Brochard frères, Bottin, Mouton, Bombaye.

Ont bien joué : à Fléron : Clermont et Péters sont à citer; à Ans, toute l'équipe s'est surpassée. L'arbitrage de cette rencontre laisse beaucoup à désirer.

A WAREMME

Waremme-Standard C. L., 2-1.

Le Standard C. L. étant bye dimanche dernier, avait effectué le déplacement à Waremme avec une équipe comprenant plusieurs remplaçants. Dès le début du match, les Standardmen sont enfoncés et après dix minutes de jeu, les visiteurs mènent par 2 goals à 0. Les buts sont réussis par Goffin et Abeels. A ce moment, les « rouge et blanc » réagissent et l'arrière-défense se charge d'anniéhiler les attaques les mieux combinées. Le repos est sifflé, laissant un score de 2 goals à 0 en faveur des Waremmiens.

A la reprise, c'est au tour du Standard à mener, la vie dure à ses vis-à-vis et à la 20e minute le keeper visité stoppe imparfaitement un shot de Tilman et les Standardmen comptent leur unique goal. Au cours de cette seconde mi-temps, un pénalty est accordé aux « rouge et blanc », mais Grisard ne peut le convertir, Govaerts s'étant trouvé à la bonne place.

Peu après, la fin est sifflée, laissant une victoire méritée à l'U. Waremmienne par 2 goals à 0.

Ont bien joué : à Waremme : Govaerts et Abeels; au Standard : Grisard et Copel.

L'arbitrage fut bon.

REGION DE NAMUR

A Saint-Gérard, le club local Saint-Gérard F. C. a reçu dimanche dernier le club Lesves S. C. Ce dernier a encaissé la forte pile de 9 goals à 0.

A Namur, sur la pleine du Moulin-Rouge, un match a mis en présence l'Union Nouvelle de Namur et Erpent Invalide II. Ce dernier a remporté la victoire par 1 goal à 0.

DINANT

Le temps incertain dont nous avons été gratifiés ce dimanche n'a pas amoindri le succès du match décisif Annevoie-Loffe (juniors). Les pronostics émis par les spectateurs et qui avaient pour but d'évaluer la supériorité de l'une ou l'autre équipe n'ont guère été favorisés, car les deux adversaires ont montré qu'ils étaient de force égale.

Au premier time, un quart d'heure après le coup de sifflet d'envoi, Finfe (Leffe F. C.) marque le premier goal, aux applaudissements des spectateurs « neutres ». Environ cinq minutes avant la fin du premier time, Annevoie égalise.

Le second time est joué au milieu d'une animation générale; de partout on encourage les deux adversaires. Il n'y a bientôt plus que cinq minutes avant la fin du time. A ce moment, les spectateurs d'Annevoie hurlent de façon désordonnée le mot « pénalty »; ils prétendent qu'un back de Leffe a eu « hands » dans la zone de séparation, ce qui est contesté par ce back et par les Copères. L'arbitre ne sait plus à qui entendre, et à force d'oiur prononcer « pénalty », il l'accorde à Annevoie, qui marque de cette façon le second goal. La fin du time est sifflée sans que Leffe parvienne à égaliser.

REGION VERVIETOISE

Division I. — R. C. Lambermont-C. S. Verviétois, 5-1; Herve F. C.-Dolhain F. C., 11-0; S. Theux-Pepinster F. C., 1-0.

Division II. — C. S. Verviétois-Renouprez F. C., 6-2; C. S. Disonais-Farlen Wegnez, 5-0.

Division III. — C. S. Verviétois-Spe, 6-2.

Aujourd'hui, à 4 h., courses de lévriers au Kynodrome de Forest.

ATHLETISME

Les 10 Sports d'Etterbeek-Sportif

Le cercle Etterbeek Sportif a fait disputer dimanche dernier la septième épreuve de son Tournoi des 10 Sports, qu'il organise en faveur de ses membres.

Cette épreuve, qui consistait en un cross-country (4 kilomètres) s'est courue dans les environs de Woluwe avec arrivée sur le terrain du Cercle des Sports de Bruxelles.

Voici les résultats de cette épreuve :

1. Deprez Arthur; 2. Lahaye Jean; 3. De Groot François; 4. Lignier Ernest; 5. Havrez Paul; 6. Roosen Georges; 7. Bruyneel Gentil; 8. Denies Louis; 9. De Maerschalck François; 10. Loener Albert; 11. Bistiaux Victor; 12. Dellis Xavier; 13. Lagneaux Léopold; 14. De Waele Charles; Hernalsteen Albert; 17. Plas Jean; 17. Van de Rivière Jules, etc.

La huitième épreuve de ce Tournoi, qui sera la natation, se disputera dimanche prochain 19 courant. La réunion des concurrents aura lieu au local d'Etterbeek Sportif, 1, rue Gray (place Jourdan), à Etterbeek, à 8 heures du matin. Le départ en groupe du local aura lieu à 8 h. 3/4.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE D'ANVERS

14 novembre. — Par continuation, l'attention de la Bourse se concentre sur les valeurs caoutchoutières, dont quelques-unes avancent encore d'une fraction.

Les lots de villes sont un peu négligés. Anvers 2 1/2 p. c. 1887, 81-82; 2 p. c. 1903, 68 1/2-69 1/2; Bruxelles 2 p. c. 1905, 67.65-68.65; Gand 2 p. c. 1896, 61 1/4-62 1/4; Liége 2 p. c. 1897, 65 1/4-66 1/4; Ostende, 56-57; Lots du Congo, 79 1/2-80 1/2.

Quelques menues fluctuations en Fonds d'Etats. Les Cédules avancent encore. Bons du Trésor 4 p. c. 1917, 100 3/4-101 1/2; Rente Belge 3 p. c. mai-novembre, 70-71; 3 p. c. anglais, 79 1/2-80; Annuités 3 p. c., 77-77 3/4; Cédules 6 p. c. nouvelles, 118 A; 6 p. c. L, 116 1/4 A; 5 p. c. K, 96-97; Argentin intérieur, 95-96; extérieur, 94 3/4-95 3/4; 4 1/2 p. c. 1911, 95 1/4 A; Buenos-Ayres 4 1/2 p. c., 92 1/2-93 1/2; Brésil 4 p. c. 1910, 72 P; 4 1/2 1883, 80 1/2 A; 5 p. c. Funding, 101 1/2-102; 5 p. c. 1918 85 1/2-86 1/2; Cédules Uruguayennes, 100 A; Chili 5 p. c. 1911, 94 3/4-95 3/4; 4 1/2 p. c. 1889, 87 1/2-88 1/2; Roumanie 5 p. c. 1903, 79 3/4-80 3/4; 4 1/2 p. c. 1913, 69 3/4-70 3/4; 4 p. c. 1894, 65 1/4-66 1/4; 4 p. c. 1860,76 3/4-77 3/4; 4 p. c. 1908, 63 1/4-64 1/4; 4 p. c. 1910, 63 1/4-64 1/2; Russie 5 p. c., 94-95; 4 p. c. Nicolas, 68 1/2 environ; 4 p. c. 1880, 74 1/8-75 1/8; Japon 5 p. c. Railway Bounds, 105 1/2-106 1/2; 4 1/2 p. c., 99 3/4-100 3/4; 4 p. c. 1905, 88 1/2-89 1/2; Bukarest, 67 1/2-68 1/2; Portugais, 47 1/4-48 1/4.

Bonne animation au rayon des caoutchoutières; la Sennah est encore en progrès. Kuala Lumpur, 140 A; Sennah Rubber, 60-61; Galang Besar, 4 1/2-4 3/4; Federated Malay, 632 1/2-642 1/2; Kalitongah, 31 1/2-32 1/2; Tangenyika act., 76-77 1/2; id. obl., 100 environ.

Les pétrolières sont oubliées. Astra-Romana, 1050 environ; Grosnyi priv., 2940-2960; id. ord., 2630-2650.

Tramways d'Anvers fond. 57-59; Tram. de Rotterdam cap., 101-104; Tram. de Rosario capital, 74-75; Tram. de Kiew div., 28 A; 30 P; Crédit National Industriel ord., 262 1/2-267 1/2; Compagnie Electrique Anversoise, 290 P; Société d'Electricité de l'Escaut, 117 P.

P. S. — Mercredi 15 novembre, pas de séance de la Bourse officieuse.

BOURSE DE NEW-YORK

13 novembre. — Des discussions dans les cours. Atchison, 104 3/4; Baltimore et Ohio, 86 1/4; Canad. Pacific, 172 3/8; Chesapeak, 67 1/8; Chic. Milwe., 93 1/2; Erié, 36 1/2; Illinois Cent., 105; Kans. City, 26 1/2; Louisville et Nashville, 133; Norfolk et Western, 141; North. Pacif., 111; Pennsylvania, 57; Reading, 106 5/8; South. Pacif., 100 1/8; Union Pacif., 147 1/8; Anaconda, 98 5/8; Trust de l'Acier, 120 1/2.

BOURSE DE LONDRES

13 novembre. — Un peu de faiblesse dans certains groupes. Consolidés 2 1/2, 56; Argentin 5 p. c. 1886, 92 1/4; Brésil 4 p. c. 1889, 50; Japon 4 p. c. 1899, 70 3/4; Russe 5 p. c. 1906, 84 1/2; Baltimore et Ohio, 91 3/4; Canad. Pacific, 181; Erié, 40; Pennsylvania, 60 3/4; Union Pacific, 153 1/2; Trust de l'Acier, 129; Anaconda, 21 1/8; Rio-Tinto, 61 5/8; Chartered, 11-9; De Beers, 19 5/8; Rand-Mines, 4.

BOURSE D'AMSTERDAM

14 novembre. — Encore de la lourdeur dans les cours. Ned. Werk. Sch. 3 1/2, 85 1/4; Russe 1880, 60 1/4; Ned/ Ind. Handelsb., 240; Ned. Hand. Mij., 194 1/2; Trust de l'Acier, 118 1/8; Vorstenlanden, 239 1/4; Gec. Holl. Petr., 166 1/8; Kon. Ned. Petr., 519 1/2; Deli Mij., 514 1/2; Atchison, 103; Erié, 37 3/4; Union Pacific, 148.

BOURSE DE PARIS

13 novembre. — Rien de particulier. Rente française 4 p. c., 61.10; Russe 4 1/2 p. c., 76.50; Espagnol Extér. 3 p. c., 99; Rio-Tinto, 1740.

BOURSE DE BERLIN

14 novembre. — Les opérations sont très limitées et l'allure est plutôt faible par suite de l'abstention aux affaires. Presque tous les titres minier fléchissent. Les titres d'équipement également; ils avaient débuté assez fermes pourtant. Les titres spéciaux ont beaucoup souffert de la tendance dominante. Les Canadiens et les chemins de fer d'Orient sont un peu mieux. Les Tabacs Ottomans ne parviennent pas à garder leurs hauts cours. Les titres bancaires et maritimes se maintiennent au niveau de la veille, malgré de rares transactions. Les placements allemands s'annoncent fermes, les roentes russes tendent à baisser et les roumains ne gardent pas leurs prix intacts. On continue à demander les fonds.

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	9 nov	13 nov.
Londres	[illegible]	[illegible]
Berlin, Hambourg	25	[illegible]
Paris	85	[illegible]

COURS DU CHANGE A BERLIN

	14 nov	13 nov.
New-York	5 49 50	[illegible]
Hollande	228 [illegible]	228 —
Danemark	157 75	158 75
Suède	160	160 —
Norvège	[illegible] 75	158 75
Suisse	107 —	107 —
Autriche-Hongrie	69 —	69 —
Bulgarie	[illegible]	[illegible]

COURS DU CHANGE A AMSTERDAM

	14 nov	13 nov
Londres	[illegible] 35	635
Berlin, Hambourg	[illegible] 95	[illegible] 10
Paris	49 90	[illegible] 90
Suisse	[illegible] 95	46 25
Vienne	[illegible] 0	25 75
Copenhague	66 0	66 25
Stockholm	[illegible] 05	59 12

METAUX

	10 nov.	13 nov.
Cuivre comptant	124 1/2	126 1/2
» 3 mois	120 1/2	121 1/2
» électrol	[illegible] 8 45	49 — 6
Etain comptant	185	186 1/4
» 3 mois	186 1/4	187 3/4
Plomb comptant	[illegible] 1,2	[illegible] 2
Zinc comptant	55	55 3/4
» courant	53 1/2	53 1/2

SAINT-LOUIS ET SAN FRANCISCO

La remise des nouveaux titres à New-York pourra s'effectuer, sans devoir au préalable expédier les certificats en Amérique. Cette procédure est très avantageuse, car elle permettra, si des incidents imprévus ne se produisent pas, de profiter pleinement de l'agio.

EMAILLERIES ET TOLERIES REUNIES A GOSSELIES

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 10 octobre écoulé a pris acte de la déclaration du Conseil d'administration suivant laquelle la société s'est trouvée dans l'impossibilité de communiquer avec ses usines étrangères et, partant, d'établir le bilan annuel.

BOURSE DE PETROGRAD

Au commencement de l'année 1916, une conférence convoquée par le ministre des Finances en Russie, a fixé les cours de toutes les valeurs introduites à la bourse de Pétrograd et décidé que les banques ne pourraient pas porter dans leurs bilans les titres de leurs portefeuilles à des cours supérieurs. Ces « cours conventionnels » ont depuis lors éprouvé à la bourse libre des modifications considérables. Sous l'influence des ordres gigantesques donnés par la Couronne, il s'est créé en Russie, pour certaines branches industrielles, une situation plus favorable, qui a produit pour la plupart des titres à dividendes des améliorations de cours élevées.

Les chemins de fer également ont pu améliorer considérablement leurs résultats d'exploitation, de sorte que malgré les innombrables arrêts de trafic et la pénurie de matériel roulant, des dividendes plus élevés que l'année précédente ont pu être répartis.

Simultanément avec le recul dans la production charbonnière et l'arrêt dans l'approvisionnement en charbon, la demande en naphte s'est tellement accrue que les prix avaient atteint un taux tel que le gouvernement fut obligé d'établir des prix maxima. Dans ce compartiment industriel également, les bénéfices annuels ont été très importants et les « cours conventionnels » ont éprouvé une amélioration très sérieuse. Une élévation des cours régulièrement progressive s'est produite dans presque tous les compartiments des titres industriels russes dont les sociétés travaillent pour la défense nationale, lorsqu'on apprit que les bénéfices de l'année courante seraient seuls frappés de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Le tableau synoptique suivant comprend les cours des titres de la bourse de Pétrograd qui peuvent être considérés comme les plus courants.

Notre tableau indique les cours du 2 janvier 1914, ceux du dernier jour de bourse, 28 juillet 1914, les « cours conventionnels » du 7 janvier 1916 et les derniers cours mentionnés du 18/31 octobre 1916.

Cours du	2/1 1914	28/7 1914	6/1 1916	31/10 1916
Titres lots à primes				
1er emprunt à lots	520	536	615	908
2e emprunt à lots	404	402	500	707
Titres de chemins de fer				
Moscou-Windau-Rybinsk	336	328	280	297
Nord-Donetz	318	308	318	320
Moscou-Kazan	543	425	430	510
Moscou-Kiew-Woronesh	862	705	625	795
Wadikawkas	2300	2625	2150	2175
Sud-Est	295	270	205	348
Titres bancaires				
Asow-Don	630	518	475	655
Wolga-Kama	870	842	840	1032
Banque russe	395	348	325	429
Banque russe du Commerce et de l'Industrie	332	300	265	365
Sibérie	580	530	520	715
Internationale	503	386	325	510
Diskont	475	426	350	621
Privée	242	182	140	198
Russe Asiatique	240	—	200	246
Titres du pétrole				
Bakou	673	580	640	830
Lianosow	214	152	132	170
Mantaschew	275	182	132	174
Neft	980	782	1010	1430
Nobel	245	152	165	212
Titres métalliques				
Rails Briansk	177	126	144	256
Fabrique de wag. Pétrograd	120	88	90	128
Donetz-Youriewka	260	226	200	305
Kolomna	140	125	162	251
Maizow	286	250	245	398
Fabrique métal Pétrograd	226	200	175	348
Nikopol-Marioupol	268	207	163	274
Putilow	122	102	85	130
Cartoucheries Toula	—	545	590	575
Lessnai	160	107	115	188

Tous ces titres ont dépassé les « cours conventionnels » du 6 janvier 1916 et peu d'entre eux n'ont pas atteint le cours du 2 janvier 1914, notamment : Moscou-Windau-Rybinsk (—99), Moscou-Kasan (—3), Moscou-Kiew-Woronesh (—67), Wladikawkas (—325), Banque privée (—49), Lianosow (—44), Mantaschew (—101), titres Neft (—33).

Le change russe a subi pendant la guerre une dépréciation étendue, par suite du peu de capacité d'achat du marché intérieur, et de la nécessité consécutive de recourir à l'aide monétaire étrangère, et par suite de l'extension exagérée de l'existant en billets en vue d'alimenter financièrement la guerre.

On payait pour	28/7/14	23/7/15	31/10.16
10 liv. st. ..... roubles	99.—	150.50	141.—
100 fr.	40.—	56.50	52.—
100 cour. suédoises	53.—	80.—	86.50
1 dollar	2.—	3.18	3.02

Donc, depuis le commencement de la guerre, le change anglais a augmenté en Russie de 45-45 p. c., le français de 30 p. c., le suédois de 63.28 p. c. et l'américain de 51 p. c. Actuellement, la fixation du change pour la monnaie étrangère se fait en Russie par la chancellerie du crédit. Le trafic en change étranger, dans les transactions boursières, ne sera pas autorisé non plus après l'ouverture de la bourse officielle.

Memento de l'actionnaire

ASSEMBLEES ANNONCEES

Charbonnages Limbourg-Meuse, à 4 h. 1/2, 27, avenue des Arts, à Bruxelles.

Société anonyme Foraky, à 3 h., 24, rue de l'Association, à Bruxelles.

Compagnie Générale de Tramways de Buenos-Ayres, à 2 h., 48, rue de Naples, Bruxelles.

L. SLAGMEULDER Agent de Change
93 Boulevard du Hainaut 93
Paiement gratuit de tous coupons des pays neutres y compris Janvier 1917, Akron, Rio II, Brazilian Traction toutes les échéances. Central América y compris.
Acheteur de toutes valeurs coloniales
Vérification gratuite de tous les numéros sortis

CHANGE ET FONDS PUBLICS
Achat des **obligations** : Caisse des Propriétaires, Sud-Ouest de Bahia Port de la Havane, etc., et des **coupons** Espagnols Rio Light, Caisse des Propriétaires, Port de la Havane, etc.
COMPTOIR BELGRAINS
34, Rue de la Montagne, BRUXELLES

L. Leurquin et M. Dejean
Agents de Change
47, Marché-aux-Poulets, Bourse, BRUXELLES
Nous achetons à de très hauts cours les coupons et titres Hollandais, Scandinaves, Suisses, Espagnols, Américains, Dominicains, Argentins, Japonais, etc., etc.
Placement en fonds d'Etats, revenu 6 à 8 %.
(5947)

COURRIER DES THEATRES

COMMUNIQUES

THEATRE DE LA BOURSE

Le chef-d'œuvre de Bizet, « Carmen », qui remporta le plus grand succès, sera donné ce soir au Théâtre de la Bourse. Cette œuvre devra quitter l'affiche quelques semaines pour faire place au nombreux répertoire se trouvant sur le métier. Nous invitons les personnes qui n'ont pu encore assister à ce spectacle à se hâter. Tout fait prévoir qu'il y aura salle comble. « Carmen » sera défendu par MM. Wéber, Becker, Danse, Mmes Andriani, Despy, etc.

Demain vendredi, deuxième de « Paillasse », avec MM. Asseau, Danse, Gonze et Mme Dupuis. On commencera par « Mireille », le célèbre opéra de Gounod, qui fut joué maintes fois à bureaux fermés. Samedi, première de « La Traviata », avec MM. Wéber, De Lay et Mme Dupuis-Becker. Dimanche, en matinée, « Mignon ». En soirée, « La Tosca ». La location est ouverte.

FOLIES-BERGERE

Ecrire que la « Chaste Suzanne » obtient de jour en jour plus de succès serait évidemment exagéré, car enfin il y a des limites. N'empêche que le théâtre des Folies est plein chaque soir de spectateurs enthousiastes qui applaudissent à tout rompre.

GAITE

Aujourd'hui jeudi, à 4 heures, répétition générale à bureaux ouverts de « La Dame de chez Maxim's », le tant joyeux vaudeville de M. Georges Feydeau, dont des milliers de représentations ont assuré la renommée. M. Léo Berryer reprendra le rôle du duc, où il fut prodigieux la saison dernière. Jeudi soir, à 9 heures, première représentation de « La Dame de chez Maxim's ». Dimanche, matinée du même spectacle.

***

Samedi prochain, à 5 heures, cinquième Samedi de Madame. M. Jaucot parlera de l'Evolution esthétique de la musique. Auditions par Mme Blanche Cuvelier, M. Dognies et M. Morello, du théâtre de la Monnaie.

GALERIES

Hâtons-nous de prendre les places pour la première de « Iphigénie en Tauride », qui aura lieu mercredi soir pour les représentations de Mme Etty et de M. Swolfs. Le rôle d'Oreste sera chanté par M. Jennotte. Jeudi, « Le Barbier de Séville ». Vendredi, « Faust » et samedi la première de « Madame Butterfly ». Voilà une semaine qui promet!

MAISON DE VERRE

« As-tu vu l'toré... Aline? », le titre de la revue de la Maison de Verre est déjà devenu populaire et on ne s'aborde plus qu'ainsi. Il y a foule pour l'applaudir chaque soir et il est prudent si l'on veut assister au spectacle de retenir ses places en location.

MOLIERE

Ce soir, dernière de « L'Obstacle ». Vendredi 17 novembre, à 9 heures précises, première d' « Antoinette Sabrier », la jolie comédie de M. R. Coolus, qui sera interprétée par toute l'excellente troupe du Molière. La location est ouverte tous les jours de 11 à 8 heures.

PALAIS DE GLACE

Hâtons-nous de retenir nos places pour les dernières représentations de la « Belle au Bois-Dormant », le plus grand succès actuel des théâtres de Bruxelles, car on nous annonce les trois dernières matinées pour jeudi 16, dimanche 19 et jeudi 23 novembre et les 15, 16 et 17 novembre les trois dernières soirées.

Samedi 18 novembre, à 8 heures du soir très précises, première représentation au Palais de Glace de « Le Bossu », grand drame de cape et d'épée en 5 actes et 10 tableaux de MM. Anicet Bourgeois et Paul Féval.

SCALA

Malgré le succès colossal et bien mérité que continue à obtenir la « Veuve Joyeuse », à la Scala, la direction se voit obligée d'annoncer les quinze dernières de cette divertissante opérette, la première représentation de « Véronique », l'œuvre charmante d'André Messager étant fixée à la fin de ce mois, avec Angèle Van Loo dans une de ses plus jolies créations.

LE THEATRE VOLANT

Le spectacle du Théâtre Volant continue sa carrière triomphale. C'est un honneur pour la direction et le public d'avoir rendu à l'un de nos écrivains dramatiques un hommage éclatant. On apprendra avec intérêt que Fernand Crommelynck vient d'accorder au jeune et déjà célèbre compositeur Michel Brusselmans le droit de mettre le « Sculpteur de Masques » en musique.

Le la collaboration de ces artistes si personnels, nous pouvons attendre une œuvre marquante dont nous aurons à parler prochainement.

Tous les soirs, à Patria, rue du Marais, à 9 h. précises, « Le Sculpteur de Masques » et « Le Marchand de Regrets ».

VIEUX-BRUXELLES

Pour faire suite à « Coquelicot », la Direction du Vieux-Bruxelles annonce une série de spectacles qui attireront la foule. Le 17, pour satisfaire à de nombreuses demandes, reprises pour quelques jours seulement de « Claudine ». Immédiatement après, « François les bas bleus », puis « Princesse Dollar », puis « Ali Baba ». On voit qu'il y a du pain... sur les planches et ceux qui n'ont pas encore vu « Coquelicot » feront bien de se hâter. Jeudi, à 4 heures, dernière matinée de cette joyeuse opérette.

ALHAMBRA

La belle comédie en 4 actes d'Albert van Waasdijk, « Kleine Menschen », sera représentée samedi 18 novembre, à 9 heures. Elle obtint un très grand succès en Hollande.

Le grand spectacle en 9 tableaux, « De reis om de Wereld » sera repris dimanche 19 novembre, à 8 h. 1/2 du soir.

« Onze Don Juans », la belle opérette qui fait courir tout Bruxelles, sera représentée lundi 20 et jeudi 23 novembre, à 9 h.

THEATRE FLAMAND

Dimanche 19 novembre, à 3 heures, en matinée, dernière représentation de : « Op Gods Genade » (à la Grâce de Dieu!), drame en 5 actes.

Dimanche 19 novembre, à 8 heures, « Jack-the-Ripper », drame sensationnel en 7 tableaux, grand succès de la saison passée.

Lundi 20 novembre, à 8 h. 1/2, première représentation (reprise) du « Petit Comte », la comédie bien connue en 3 actes, avec la petite Louise Ghys dans le rôle titulaire.

Le 27 novembre, au bénéfice d'Albert Hendrikx, « De Bulkenaar ».

Théâtre de la Bourse
85, boulevard Anspach, 85
Direction générale : Alb. MATHY, 455, rue du Progrès, 455
Direction artistique : Fernand LAMBOU, Chef d'Orchestre

Jeudi 16 novembre
En matinée, à 4 heures,
L'Arlésienne
Pièce en 3 actes et 5 tableaux de BIZET, avec grand orchestre et chœurs.

En soirée, à 8 h. 1/2,
Carmen
Opéra-comique en 4 actes de BIZET
MM. DESCAMPS, DANSE, Mmes ANDRIANI, DESPY.

Vendredi 17 novembre, à 8 h. 1/2
Mireille
Mme MAGNEE, MM. PALMA, GONZE, BECKER, SMEYERS.

PAILLASSE
Mme DUPUIS, MM. WEBER, DANSE, GONZE.

Samedi 18 novembre, à 8 h. 3/4 (première)
LA TRAVIATA
Opéra-comique en 4 actes. Musique de Verdi. — Mme DUPUIS, MM. WEBER, DE LAY.

Dimanche 19 novembre
En matinée, à 3 h. 1/4.
MIGNON

En soirée,

MAISON DE 1ER ORDRE

AYANT COMMANDES EN PORTEFEUILLE ET CAPITAUX

désire entrer en rapport avec

FABRIQUE DE SAVON EN POUDRE

ou Fabricant autorisé qui serait capable de fournir les commandes régulièrement

Faire offres : Initiales A. B. 32, Office de Publicité, 36, Rue Neuve, Bruxelles. 4016

TIRAGES

SOCIETE GENERALE BELGE-ARGENTINE
Société anonyme
28, place de Meir, Anvers

36,000 obligations 5 p. c. série B

3e et 4e amortissements des années 1915 et 1916. Les 674 obligations tirées au sort dont les numéros suivent, deviendront remboursables à partir du 15 décembre 1916 à raison de 400 mark = 500 francs belges par titre, coupon n. 10 et suivants attachés.

A la Banque d'Anvers, à Anvers ;

A la Société Générale de Belgique, à Bruxelles, et ses agences en province ;

A la Banque de l'Union Anversoise, à Anvers, et

A la Société Française de Banque et de Dépôts, à Bruxelles et Anvers.

127	280	537	796	1044	1054	1057
1094	1136	1137	1146	1147	1174	1238
1293	1302	1349	1391	1422	1499	1570
1598	1727	1768	2012	2021	2146	2177
2198	2230	2234	2246	2277	2310	2325
2360	2474	2513	2545	2549	2564	2565
2572	2576	2594	2605	2639	2666	2669
2699	2726	2783	2826	2844	2860	2878
2895	2897	2900	2911	2914	2955	2998
3004	3039	3042	3048	3049	3071	3093
3173	3218	3224	3234	3256	3268	3285
3296	3299	3322	3323	3324	3335	3371
3378	3392	3393	3405	3468	3474	3475
3499	3509	3507	3514	3552	3560	3609
3647	3650	3709	3721	3767	3778	3804
3807	3815	3817	3822	3823	3864	3892
3893	3897	3916	3955	3967	4035	4037
4126	4183	4192	4237	4300	4314	4334
4366	4379	4418	4430	4437	4442	4486
4468	4540	4552	4589	4597	4615	4617
4692	4704	4744	4746	4799	4802	4815
4829	4833	4837	4846	4849	4865	4918
4961	5041	5074	5078	5084	5134	5156
5277	5283	5288	5380	5407	5433	5434
5478	5493	5545	5584	5594	5606	5615
5661	5682	5773	5823	5838	5903	5911
5937	5950	5954	5968	5996	6012	6099
6183	6236	6260	6262	6271	6297	6306
6332	6341	6393	6430	6461	6470	6509
6531	6565	6570	6594	6651	6673	6718
6725	6766	6794	6814	6829	6839	6843
6906	6909	6954	6984	7027	7046	7063
7070	7109	7120	7139	7174	7187	7210
7214	7257	7318	7342	7343	7396	7452
7494	7528	7542	7552	7622	7652	7665
7682	7714	7726	7758	7783	7831	7853
7916	7932	7961	8009	8085	8130	8148
8149	8151	8195	8269	8298	8316	8384
8405	8444	8455	8513	8537	8594	8605
8606	8644	8649	8669	8724	8769	8773
8924	8961	8962	8982	9054	9068	9080
9118	9230	9257	9331	9369	9429	9473
9535	9547	9549	9568	9583	9627	9672
9710	9793	9809	9856	9901	9923	10091
10188	10196	10199	10232	10381	10399	10403
10486	10556	10590	10689	10699	10789	10882
11023	11154	11156	11306	11543	11621	11716
11756	11792	11839	11981	12024	12046	12047
12048	12195	12388	12608	12636	12911	13026
13081	13103	13107	13120	13139	13144	13155
13279	13343	13372	13377	13432	13506	13541
13617	13630	13651	13746	13801	14045	14068
14085	14089	14092	14094	14142	14144	14179
14198	14330	14336	14360	14392	14430	14483
14510	14514	14571	14611	14632	14662	14671
14719	14811	14838	14893	14990	14991	14995
15032	15035	15059	15104	15137	15154	15174
15234	15278	15295	15421	15427	15447	15512
15513	15540	15550	15560	15578	15808	15834
15918	15984	15985	16031	16109	16122	16125
16193	16219	16225	16233	16406	16421	16481
16560	16561	16569	16632	16636	16653	16660
16862	16797	16821	16878	16888	16940	16996
17029	17079	17121	17147	17213	17241	17375
17400	17417	17497	17505	17545	17587	17590
17705	17721	17809	17830	17846	17924	17965
17976	17985	17989	18004	18103	18152	18156
18220	18230	18276	18289	18293	18303	18386
18390	18398	18410	18439	18552	18589	18624
18861	18730	18740	18794	18852	18853	18912
18966	19200	19343	19344	19450	19575	19578
19632	19687	19804	19823	19959	19979	20000
20014	20026	20057	20100	20131	20149	20179
20196	20203	20229	20242	20307	20315	20324
20339	20379	20418	20515	20599	20669	20681
20754	20756	20759	20764	20798	20821	20841
20848	20850	20852	20896	20911	20924	20938
21051	21365	21404	21433	21604	21632	21633
21777	21852	22069	22229	22247	22451	22765
22855	22865	22904	23069	23208	23399	23422
23781	23800	23880	23906	23970	24089	24245
24451	24510	24734	24831	24892	24939	25124
25777	25933	26460	27024	27035	27075	27082
27190	27259	27283	27306	27499	27517	27520
27632	27870	27871	27893	28195	28213	28271
28368	28497	28723	28802	28818	28831	29023
29190	29483	29778	29850	29896	29926	30114
30183	30205	30458	30651	30692	30988	31029
31044	31108	31274	31322	31362	31376	31420
31664	31666	31715	31748	31767	31780	31888
31914	31924	32000	32005	32048	32101	32118
32241	32254	32292	32332	32371	32377	32392
32514	32527	32552	32839	32870	32923	32975
32987	33249	33330	33430	33854	34066	34070
34223	34447	34616	34693	34721	34724	34772
34786	34843	34893	35001	35094	35422	35462
35775	35967					

Voici les numéros des obligations amorties par rachats en 1913 et 1914 :

1. Numéros des 298 obligations amorties en mai 1913 (1er amortissement) :

321	322	323	324	325	326	327
328	329	330	331	332	333	334
335	1469	1470	1471	1472	1473	1475
1475	1476	1477	1478	1691	1692	1693
2422	2423	2424	2443	2841	4249	4250
4527	4868	4869	5257	5258	6068	6069
6070	6071	6072	6073	6231	6232	6233
6280	6281	6619	6735	6736	6737	6738
6329	7811	7922	7923	7924	7925	8271
8272	8273	8274	8275	8276	8277	8278
8812	8813	8814	8815	8816	8817	8818
9109	9110	9111	10014	10015	10017	10018
10092	10093	10514	11026	11027	11028	11029
12417	12418	12419	12420	12421	12422	12423
12424	12425	12426	12427	12428	12429	12430
12431	12432	12433	12434	12435	12436	12437
12438	12439	12440	12441	12442	12443	12444
12445	12446	12629	12630	12924	12925	12979
12980	12981	12982	12983	12984	14106	14137
14138	14913	14[illegible]	14907	14908	14909	14910
14911	14912	14913	14914	15274	15275	15464
15965	16055	16056	16057	16058	16059	16060
16061	16062	16063	16064	16117	16118	16119
16120	16121	16140	16141	20355	20390	20774
21303	22546	22547	22548	22830	22831	23276
23277	23278	23279	23280	23281	23282	23283
23284	23285	23724	23725	24050	24051	24052
24053	24093	24262	24264	24265	24793	24794
24795	25363	25364	25365	25366	25367	25594
25595	25596	25938	25939	25940	25941	25942
26170	26171	26172	26173	26174	26175	26176
27124	27125	27126	27127	27128	27129	27130
27131	27132	27412	27413	27637	27638	28095
28229	28587	29541	29542	29543	29544	29545
29546	30312	30313	30597	30598	30599	30600
30601	30602	30603	30604	30605	30606	30607
31333	31334	31335	31336	31567	31618	31621
31622	34773	34774	34775	34776	34777	34778
34779	34780	34781	35566	35567	35568	35569
35570	35571	35572	35573	35574	35575	35576
35577	35578	35579	35580	35581	35582	35583
35584	35585	35586	35587	35588	35589	35590
35655	25656	35657	35658			

2. Numéros des 312 obligations amorties en mai 1914 (2e amortissement) :

20	21	22	23	24	84	85
86	168	528	587	588	589	958
959	960	961	962	1273	1274	1275
1276	1277	1315	1316	1317	1318	2403
2688	2689	2690	2691	2692	2693	2694
3695	3809	3810	3811	6220	6224	6448
6449	6450	6451	6452	6453	6454	6455
6456	6457	6458	6459	6460	6638	6639
6759	6988	6989	6991	6992	7843	8037
8038	8039	8040	8041	9093	9094	9095
9126	9127	9128	9488	9489	9490	9491
9534	9623	9624	9625	10023	10253	10254
10255	10256	10257	10258	10259	10260	10261
10262	10263	10264	10265	10366	10267	10268
11615	11616	11811	12793	12956	12957	12958
12959	13351	13386	14038	14039	15239	15240
15241	15620	15621	16278	16279	17013	17014
17015	17016	17017	17263	17264	17265	17266
17267	17268	17269	17270	17271	17272	17273
17274	17275	17276	17277	17278	17279	17280
17281	17282	17687	17688	17767	17768	17769
17770	17771	18178	18562	18815	18816	18928
20266	20267	20490	20637	20638	20639	20640
20641	20642	20643	20646	20647	20648	20649
20650	20651	20652	20653	20654	20655	21754
22354	23457	23458	23459	23460	23461	23462
23463	23464	23465	23466	23519	23882	23883
23884	23885	23886	23887	23888	23889	25139
25140	25141	25142	25181	25841	25842	25843
25844	25845	25846	26294	28175	28176	28177
28226	28227	28441	29910	29911	29912	29913
29914	29915	29916	29917	29918	29919	29920
29921	29922	29923	29924	29925	29941	29942
29943	29944	29945	29946	29947	29948	29949
29950	29951	29952	29953	29954	29955	29956
29957	29958	29959	29960	31367	31368	31369
31370	31371	31386	31387	31388	31958	31959
31960	31961	31962	31963	31964	31965	31966
31967	31968	31969	31970	31971	31972	31973
31974	31975	31976	31977	31978	32023	32567
32800	33327	33415	33416	33417	33934	33935
34499	34500	34501	34502	34503	35631	35632
35633	35634	35635	35636	35637	35638	35639
35661	35662	35663	35664	35665	35666	35667
35668	35669	35670	35731			(5970)

- AVIS DE SOCIETES -

FABRIQUE D'ECROUS DU HAINAUT
(Société anonyme)
A MONTIGNIES-LE-TILLEUL

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 25 novembre 1916, à 3 h. 1/2, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Augmentation du capital social par la création de 500 actions nouvelles de 500 francs du même type que les anciennes;
2. Abandon par les actionnaires de leur droit de préférence à la souscription des actions nouvelles ;
3. Changement de la dénomination sociale en celle de Boulonnerie du Hainaut ;
4. Création d'obligations ;
5. Augmentation du nombre des administrateurs et commissaires et nomination des nouveaux titulaires ;
6. Modification des statuts, notamment aux articles 1, 3, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 19, 21, 22, 23, 26, 27, et par suite, au besoin, nouvelle codification des articles.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 18 des statuts.

Le dépôt des titres doit se faire à l'Union du Crédit, à Charleroi. (5974)

BANQUE DE BRUXELLES
Société anonyme
Siège social : 02, rue Royale, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le samedi 25 novembre 1916, à 4 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation d'un projet de convention avec la liquidation de la Banque Internationale de Bruxelles, société anonyme, établie à Bruxelles, avenue des Arts, 27, pour la reprise de l'intégrité de son actif mobilier et immobilier à charge de remplir tous ses engagements, contre 27,500 actions de 500 francs chacune entièrement libérées de la Banque de Bruxelles, coupon de l'exercice 1916 et suivants attachés.

   Eventuellement, mesures à prendre et autorisations à conférer au Conseil d'administration pour cet objet ;
2. Augmentation du capital social en vue de réaliser cette convention ;
3. Modifications aux statuts :

   Modification de l'article 6 (fixation du capital social et constatation des augmentations du capital social réalisées; suppression du dernier alinéa); suppression du titre III et des articles 7, 8 et 9 qui le constituent; modification de l'article 10 (actions nominatives et au porteur) ; de l'article 17 (augmentation des nombres minimum et maximum des administrateurs) ; des articles 18 et 26 (sortie des administrateurs et des commissaires) ; de l'article 21 (mode de délibérer du Conseil d'administration et autorisation conférée aux administrateurs empêchés ou absents de se faire représenter aux réunions du Conseil par un de leurs collègues) ; de l'article 23 (autorisation conférée au Conseil d'administration de confier éventuellement à certains de ses membres des missions spéciales, permanentes ou temporaires dont il fixera l'étendue et la rémunération) ; des articles 25, 28 et 40 (mise en concordance des statuts avec les dispositions nouvelles des lois coordonnées sur les sociétés commerciales) ; suppression de l'article 29 et d'un membre de phrase de l'article 42, devenus caducs ; changement de la numérotation des titres et articles des statuts nécessité par la suppression des titres et articles prémentionnés ;
4. Augmentation du nombre des administrateurs ;
5. Nominations de trois administrateurs et d'un commissaire nouveaux.

Tout propriétaire d'actions a le droit de faire partie des assemblées générales ou de s'y faire représenter par un mandataire, membre de l'assemblée (art. 22 et 36 des statuts).

Dix jours au moins avant la réunion, les actionnaires doivent déposer leurs titres au siège social, où il leur sera délivré un récépissé qui, aux termes de l'article 32 des statuts, tient lieu de carte d'entrée, les récépissés nominatifs, délivrés conformément à l'article 12 des statuts, serviront à cette fin.

N.-B. — Pour le cas où cette assemblée ne serait pas en nombre, il sera convoqué une seconde assemblée générale extraordinaire, conformément à l'article 35 des statuts. (5945)

BANQUE INTERNATIONALE DE BRUXELLES
Société anonyme
Siège social : 27, avenue des Arts, Brux.

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 25 novembre 1916, à 12 heures, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Dissolution anticipée de la société en vue d'une fusion projetée avec la Banque de Bruxelles ; nomination de liquidateurs ;
2. Pouvoirs à donner aux liquidateurs, notamment en ce qui concerne la reprise par la Banque de Bruxelles de tout l'actif immobilier et mobilier de la Banque Internationale, sans aucune exception ni réserve, à charge de remplir tous ses engagements, et contre remise de 27,500 actions de la Banque de Bruxelles, coupon de l'exercice en cours attaché, destinées à être réparties aux actionnaires, soit 11/2 actions de la Banque de Bruxelles contre 20 actions de la Banque Internationale ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale devra réunir les majorités prévues par l'art. 47 des statuts.

Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux art. 42, 43 et 44 des statuts.

Les dépôts de titres seront reçus jusqu'au 18 novembre au plus tard :

EN BELGIQUE :

A Bruxelles : Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts ; Succursale, rue du Lombard, 42-52 ; Banque de Bruxelles, 62, rue Royale ;
ANVERS : Banque Centrale Anversoise ;
ALOST : Banque Centrale de la Dendre ;
ARLON : Banque Arlonaise ;
BRUGES : Banque de la Flandre Occidentale ;
CHARLEROI : Banque de Charleroi ;
COURTRAI : Banque Centrale de la Lys ;
DINANT : Banque Centrale de la Meuse ;
GAND : Banque de Flandre ;
HASSELT : Banque Centrale du Limbourg ;
HUY : Banque de Lhoneux (Fabri de Lhoneux et Cie) ;
LIEGE : Banque Liégeoise ;
LOUVAIN : Banque Populaire Louvain ;
MALINES : Banque de Malines ;
MONS : Union du Crédit ;
NAMUR : Banque Générale Belge ;
OSTENDE : Crédit Ostendais ;
ROULERS : MM. De Laere et Cie ;
TERMONDE : Banque Centrale de la Dendre ;
TOURNAI : M. Henri Leman ;
VERVIERS : Banque Générale Belge.

EN ALLEMAGNE :

A BERLIN : Bank für Handel und Industrie, et chez sa filiale à Francfort/M. ; Berliner Handels Gesellschaft ; A. Schaaffhausen'scher Bankverein A. G., et chez sa succursale de Cologne ;
FRANCFORT/M. : Deutsche Effecten und Wechsel Bank ;
AIX-LA-CHAPELLE : Rheinisch Westfälische Disconto Gesellschaft A. G., et chez sa succursale de Cologne ;
COLOGNE : MM. Sal. Oppenheim jr. et Co ; J.-H. Stein.

EN AUTRICHE-HONGRIE :

VIENNE : Banque Anglo-Autrichienne ; Banque I.-R. priv. des Pays Autrichiens ; Soc. I. R. priv. autr. de Crédit pour le Commerce et l'Industrie
BUDAPEST : Banque Commerciale Hongroise de Pest.

EN FRANCE :

PARIS : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

EN SUISSE :

BALE et ZURICH : Bankverein, Suisse ; Union Financière de Genève.

EN HOLLANDE :

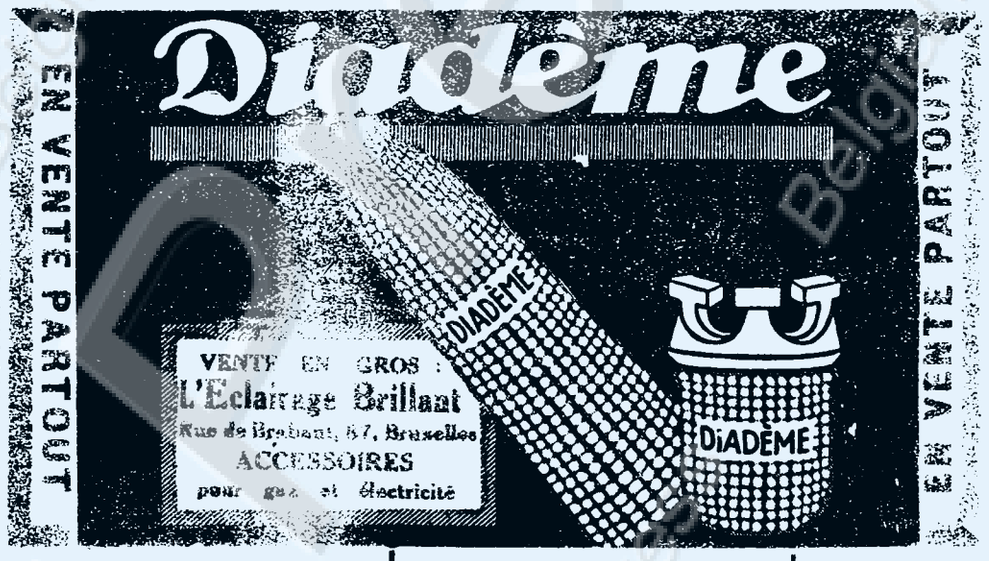
AMSTERDAM : Amsterdamsche Bank, et dans toutes ses succursales.

AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG :

LUXEMBOURG : Banque Internationale, à Luxembourg, et dans toutes ses succursales.

EN ITALIE :

A la Banca Commerciale Italiana, à Milan, et dans ses succursales. (5968)



SOCIETE ANONYME BRASSERIE FLAMANDE
20-22, rue Auguste-Orts, Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 4 décembre, à 15 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration ;
2. Rapport du commissaire ;
3. Approbation du bilan et des comptes profits et pertes arrêtés au 30 septembre ;
4. Elections statutaires ;
5. Divers.

Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires doivent se conformer aux prescriptions de l'article 6 des statuts.

(6040) L'administrateur délégué.

EDITIONS F. D.

VIENT DE PARAITRE

? K. Z. W. R. 13

le célèbre roman policier par A.-C. CROFARTY

Gros succès de librairie

- DEMANDES D'EMPLOI -

JEUNE FILLE mach. b. cendre, spéc. robes d'enfants, dem. faire jours. Ecr : M. J. B., bur. journ. (5997)

BON COCHER dem. pl. en ouvr. analogue. Ecr. M. H. 7, bur. du journal. (15870)

MENAGE dem. place concierge ou garder maison, sans fr. éprouvés. Ecr. M. H. 7, bur. journal. (15869)

PERS. sér., sachant cuisine, munie à tout, dem. place, log. chez elle. 105, ch. Beemdal.

FEMME à journée, pr. dem. ouvrage. R. de la Prospérité, 69, Molenb.

DAME ET FILLE dem. ouvr. facile à faire chez elles. Ecr. M. M. 7, bur. journal. (15871)

DELEGUE-LIQUIDATEUR dem. place dans bonne maison de change, J. J. 9, bureau du journal. (6089)

LA CIGALE Cinéma-Concert Films nouveaux **37, RUE NEUVE**

◆ OFFRES D'EMPLOI ◆

ON DEM. **BON CLICHEUR** pour journal. S'adr. de 9 à 10 h., 45, Marché-aux-Poulets.

VENTES OU LOCATIONS

25 fr. A louer quart. et mans., eau, gaz, w.-c. Mais. ferm. 121, rue Linnée, Nord. (6097)

BAS DE MAISON 5 comm. 6 pl. sous-sol 3 pl. ét. Prix 45, av. Charles, 2, arr. tr. 60, 80, 41. (15868)

A LOUER belle mais. comm. grande vitrine, centre ville, rue du Midi, 119. (15872)

A LOUER belle mais. rentier, grand jardin, électr. R. de la Concorde, 41, près avenue Louise. (15878)

COMMERCES A CEDER ET A REPRENDRE

Peintures et Décors

ATELIER en pleine exploitation à vendre, bon. clients, ch. Brux.-Nord. Rem. 9,500 fr. march., mat. et client. compr., excel. aff. Cédant mal. en compag. S'adr. par lettre au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles », init. J. P. 178. (6096)

A REMETTRE café-brasserie situé coin d'un carrefour important dans le haut de Saint-Gilles. Bail à convenir. S'adr. au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ».

ENSEIGNEMENT

Langues anciennes
Langues modernes
Leçons en toutes branches, 100, r. Traversière, Bruxelles. (6073)

FRANÇAIS, piano, solf., chant, par demoiselle dipl., pr. de guerre, chez elle et à dom. Ecr. : F. D. C. 24, bureau du journal. (6001)

LEÇONS de piano et solfège par dame belge. Exc. méthode pour enfants et débutants. Prix 5 fr. par mois. Ecr. : Mme A. D. C., 7, bur. journ. (5998)

PIANO, solf., français (corresp.) par 1er prix, demoiselle honn., prix très avantageux. Ecr. F. D. C. 24, bureau du journal. (6002)

ANGLAIS. — Leçons particul. (gramm., corresp. et convers. cour.) Méth. dir., simp., prat. et rap., par prof. dipl. Succ. gar. S'adr. P. Henry, 60, r. St-Josse.

PIANO par demoiselle dist., 1er prix Cons., méth. spéc., pr adultes et enfants : 5 fr. par mois. Ecr. F. D. C. 24, bur. de journal.

OBJETS TROUVES

TROUVE 2 m. couv. pl. Bethléhem, St-Gilles, médaillon souvenir en argent. A retirer contre description détaillée ch. Mme Delbroeck, 14, av. Paul Janson, Anderlecht. (5975)

- ANNONCES DIVERSES -

OCCASION. A vend. meub. tab., mal. Anbusson, fourrure, 55, r. l'Aqueduc, Ixelles. (11556)

BONNE pension de famille, pour dame ou demois. 67, av. Chasal. (11561)

MASSAGE De 9 h. matin à 9 h. soir, 43, r. de Cologne. Donner 1 fois. (5491)

FOURRURES Garnitures d'occ., toutes neuves, 24, r. Lesbroussart ; au 1er. (11553)

Merveilleux !

Une cure efficace et économique
(3 centimes par jour !)

Pour vivre longtemps, il faut s'assurer le bon fonctionnement des voies digestives. L'usage d'un laxatif doux, répété journellement à faible dose, tient l'intestin libre et le débarrasse de toute souillure : Le sang est dépuré et permet aux fonctions vitales de s'accomplir régulièrement. Plus de bile, de manque d'appétit, d'indigestion avec aigreurs et ballonnement, d'hémorroïdes, de maux de tête congestifs, de boutons et rougeurs à la peau, etc. Le **SEL BROWN** réalise le laxatif dépuratif idéal, la cure quotidienne revient à 3 centimes. La boîte : 60 centimes ; l'échantillon : 10 centimes. Dans toutes les pharmacies. Dépôt : Bruxelles. — Gros. — Lousberg, Pelgrims. — Détail. — Gripekoven, Meur. — Anvers. De Beul, Hoet. — Liége ; Les Pharmacies Populaires, Goossens ; Charleroi, La Pharmacie Commerciale Sohet. Mons ; Couture.

On demande acheter toutes parties crin végétal et sangles, 1, rue des Fabriques, Bruxelles. (6090)

COMPTOIR D'ECHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre ?
VENEZ NOUS VOIR
42, rue de Laeken, 42, Bruxelles

Dr med FINKELSTEIN
Bruxelles, boulevard du Midi, 28
Consult. 8 h. 1/2, 9 h. 1/2, 1, 2 h. 1/2, 6 et 7 h. (6030)

A VENDRE D'OCCASION
Beaux Patins à Roulettes
marque anglaise, état neuf. Pour renseignements, écrire A. V. 84, bur. journal. (6012)

PILULES DES DAMES

Merveilleuses contre douleurs, suppression des époques
Pharm. MICHEL
8, r. des Fabriques, Bruxelles

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord

Voies Urinaires : Maladies secrètes, Reins, Maladie de la peau, Urines troubles.
Avarie : Traitement du Dr Ehrlich, Neurasthénie, Epuisement, Maladie des femmes, Troubles mensuels.
Epilepsie : Traitement nouveau.
Consultation : 2 fr., tous les jours de 10 à 6 h., excepté mardi et vendredi, le dimanche de 8 h. à midi.

PERIN, EDITEUR
388, chaus. de Waterloo, Bruxelles

VIENT DE PARAITRE :
Grande carte en 4 couleurs
ASIE MINEURE - PERSE
Mer Noire — Caucase — Canal de Suez
PRIX : 1 FRANC

Grande carte en 4 couleurs
FORET DE SOIGNES - LINKEBEEK
à l'usage spécial des touristes et cyclistes pliée en étui
PRIX : 1 FRANC
Ces cartes sont en vente chez les principaux libraires

MALADIES SECRETES
REINS-VESSIE 20 ans de succès
Les Capsules du docteur Davidson guérissent radicalement, sans injection, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes, toutes les maladies et inflammations des *Voies urinaires, reins et vessie*, écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments urines fréquentes ou difficiles, pertes séminales, gravelles, *jamais aucun insuccès*, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 5 fr. Dépôt à *Bruxelles Nord*, Pharmacie des Croisades, 19, r. des Croisades ; *Charleroi*, Lefèvre, 69, rue de Marcinelle ; *Liége*, Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; *Anvers*, De Reul, 57, Longue rue Neuve ; *Gand*, rue de Bruges.

ACCOUCHEUSE Diplômée 1re cl. en Belgique et en France
CONSULTATIONS SECRETES
à toute époque, retards, discrét.
14, PLACE DES MARTYRS (Pr. r. Neuve)
BRUXELLES

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 100, Bruxelles
Conseils de droit. Prix : 1 fr.
Entreprise de procès
Rédaction de contrats. (1 à 5 heures.)

MERES DE FAMILLE
Soignez la santé de vos enfants avec
LE LAXAGENE BELLI
Purgatif idéal qui s'emploie comme les sirops de figues, de pommes de *reinette* 1 fr. 25 le flacon dans toutes les pharmacies, où l'on trouve le *Pommade oxygénée*, contre la croûte de lait, les irritations de la peau, fr. 0.75. (1075)

MESDAMES si vous avez les TROUBLES PERIODIQUES difficiles, douloureux ou irréguliers, employez le **Remède du Docteur Thompson**, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 6 fr., le 1/2 ; 10 fr. complet
PHARMACIE DES CROISADES
15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
PRESERVATION HYGIENIQUE
Pour les deux sexes
Catalogue illustré donn. la descrip. des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces. Discr. Prix avec 1 échant. 1 fr. (568)

SPECTACLES

THEATRE DE LA BOURSE. — A 4 h., « L'Arlésienne » ; à 8 h. 1/2, « Carmen ».
BOIS-SACRE. — A 9 h., « Match de Boxe ».
BONBONNIERE. — A 9 h., « Le Goût du Vice ».
FOLIES-BERGERE. — A 9 h., « La Chasse Suzanne ».
GAITE. — A 4 h. et à 9 h., « La Dame de chez Maxim's ».
GALERIES. — A 9 h., « Le Barbier de Séville ».
MAISON DE VERRE. — A 4 h. et à 9 h., la Revue (avec Devère, Orban, Delpy, etc.).
MOLIERE. — A 9 h., « L'Obstacle ».
OLYMPIA. — A 9 h., « Le Cœur et le Reste ».
PALAIS DE GLACE. — A 8 h. 1/2, « La Belle au Bois-Dormant ». Dimanche et jeudi, matinée à 4 heures.
PATRIA. — A 9 h., « Le Marchand de Regrets », « Le Sculpteur de Masques ».
SCALA. — A 9 h., « La Veuve Joyeuse ».
VIEUX-BRUXELLES. — A 4 h. et à 6 h., « Gaqueliçot ».
WINTER. — A 9 h., « Suzette ».
ALHAMBRA. — A 9 h., « Onze Don Juans ».
THEATRE FLAMAND. — Relâche.
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres. — Sp. varié, 1,500 pl. Entrée libre. Vendredi, nouveaux débuts.
KURSAAL. — De 4 à 12 h., music-hall.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de famille.
MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord. — Programme de famille. Orchestre de 1er choix.
SPLENDID CINEMA. — Du 10 au 16